



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU BURKINA FASO

DIRECTION DES ETUDES ET DE LA STRATEGIE

**EVALUATION DE L'IMPACT DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE COVID-19 SUR
L'ACTIVITE DU SECTEUR PRIVE AU BURKINA FASO : rapport d'enquête national**

Rapport définitif

MAI 2020

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES.....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iii
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	iv
RESUME.....	v
INTRODUCTION.....	1
I. APERCU DE L'IMPACT DE LA CRISE COVID-19 SUR L'ECONOMIE.....	3
I.1 Impact de la crise Covid-19 sur l'économie internationale et sous régionale.....	3
I.1.1 Impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie mondiale.....	3
I.1.2 Impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie sous régionale.....	6
I.2 Impact de la crise Covid-19 sur l'économie burkinabè.....	6
II. METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE ET CHOIX DE L'ECHANTILLON.....	8
II.1 Choix de l'échantillon.....	8
II.1.1 Présentation de la base de sondage et composition de l'échantillon final.....	8
II.1.2 Taille de l'échantillon.....	8
II.2 Caractéristiques descriptives de la base d'analyse.....	11
II.2.1 Selon le secteur d'activité et la région.....	11
II.2.2 Selon l'effectif employé, le chiffre d'affaires et l'ancienneté et la formalité....	12
II.2.3 Selon le statut juridique et le sexe du répondant.....	13
III. IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COVID SUR L'ACTIVITE DES CHEFS D'ENTREPRISES.....	14
III.1 Impact de la crise Covid-19 sur l'emploi.....	14
III.2 Impact de la Covid-19 sur le chiffre d'affaires des entreprises.....	17
III.3 Impact de la covid-19 sur l'organisation des activités des entreprises.....	20
III.3.1 Situation des ventes.....	20
III.3.2 Financement.....	21
III.3.3 Approvisionnement/ Stock de marchandises.....	22
III.3.4 Marchandise en péremption.....	23
IV. RESILIENCE DU SECTEUR PRIVE BURKINABE FACE A LA COVID-19.....	24
IV.1 Aspects organisationnels.....	24
IV.2 Innovation.....	24
IV.2.1 L'innovation par le commerce en ligne.....	25
IV.2.2 L'innovation par le Télétravail.....	25
IV.2.3 Autres stratégies de résilience.....	26
V. APPRECIATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES EFFETS de la COVID.....	27

V.1	Efficacité des mesures de mitigation de l'impact de la Covid-19 sur l'économie nationale	27
V.2	Conséquence des mesures restrictives sur la survie des entreprises	29
V.3	Attentes et Recommandations	31
CONCLUSION		34
BIBLIOGRAPHIE		35

LISTE DES FIGURES

<i>Figure 1: Taux de croissance du PIB mondial par habitant entre 1990 et 2021</i>	4
<i>Figure 2 : Différentes évolutions du PIB mondial réel dans la lutte contre la Covid-19</i>	4
<i>Figure 3 : Répartition de l'échantillon par tranche d'année d'exercice</i>	12
<i>Figure 4 : Répartition des données collectées par nature de la formalité</i>	13
<i>Figure 5 : Répartition des entreprises enquêtées suivant leur statut juridique et leur secteur d'activité</i>	13
<i>Figure 6 : Répartition des entreprises enquêtées suivant le sexe du répondant et le secteur d'activité</i>	14
<i>Figure 7 : Impact du COVID-19 sur l'emploi suivant les secteurs d'activités</i>	16
<i>Figure 8 : Aperçu de l'impact du COVID-19 sur l'emploi des entreprises participantes au commerce international</i>	16
<i>Figure 9 : Situations des ventes par région sur la période de mars à avril 2020</i>	20
<i>Figure 10 : Répartition des risques de péremption de marchandises par région</i>	23
<i>Figure 11 : Stratégie organisationnelles adoptés par les entreprises face à la crise</i>	24
<i>Figure 12 : Proportion des entreprises participant au e-commerce dans chaque région</i>	25
<i>Figure 13 : Proportion des entreprises dans les régions adoptant le télétravail</i>	26
<i>Figure 14 : Innovations par des propositions de nouveaux produits et réduction des prix de vente</i>	27
<i>Figure 15 : appréciation de la communication sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement</i>	28
<i>Figure 16 : Appréciation des mesures prises par le gouvernement</i>	28
<i>Figure 17 : Temps d'ouverture normale des entreprises enquêtées</i>	29
<i>Figure 18 : Echéance des risques de cessation d'activités des entreprises par secteur d'activités</i>	30
<i>Figure 19 : Echéance de cessation des activités des entreprises selon la formalité</i>	30

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : Proportion des entreprises de la base de sondage par catégorie dans chaque région</i>	10
<i>Tableau 2 : Structure de l'échantillon et taux de réponse par région d'enquête</i>	10
<i>Tableau 3 : Structure des données collectées</i>	11
<i>Tableau 4 : Répartition des entreprises suivant le chiffre d'affaires et le nombre de salariés.....</i>	12
<i>Tableau 5 : Proportion des entreprises touchées par des difficultés de gestion du personnel suivant la forme juridique.....</i>	15
<i>Tableau 6 : Proportion des entreprises touchées par des difficultés de gestion du personnel suivant le secteur d'activité.....</i>	15
<i>Tableau 7 : Chiffre d'affaires moyen mensuel (prévisionnel et réalisé) en mars et avril.....</i>	17
<i>Tableau 8 : Répartition de l'évolution du chiffre d'affaires suivant secteur d'activité.....</i>	18
<i>Tableau 9 : Le chiffre d'affaires moyen perdu par entreprise suivant la division fiscale des entreprises depuis le début de la crise</i>	19
<i>Tableau 10 : Répartition des pertes moyen par entreprise suivant la division fiscale des entreprises et le secteur d'activité depuis le début de la crise.....</i>	19
<i>Tableau 11 : Evaluation des pertes globales par catégorie d'entreprises et par secteur d'activité.....</i>	20
<i>Tableau 12 : Quelques indicateurs liés au financement des activités</i>	21
<i>Tableau 13 : Situations des approvisionnements en biens et services par région et par secteur d'activité... </i>	23
<i>Tableau 13 : attentes du secteur informel.....</i>	32

SIGLES ET ABREVIATIONS

AUC	Commission de l'Union Africaine
BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
BTP	Bâtiment et Travaux Publics
CCI-BF	Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso
COVID-19	Maladie à virus Corona 2019
Fichier NERE	Fichier National des Entreprises et des Regroupements d'Entreprises
FMI	Fonds Monétaire International
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
PIB	Produit Intérieur Brut
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PP	Personne Physique
RCCM	Registre de Commerce et Crédit Mobilier
SA	Société Anonyme
SARL	Société à Responsabilité Limité
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain

RESUME

La pandémie de la COVID-19 nous entraîne tous vers un horizon inconnu, avec une urgence sanitaire mondiale qui se double d'une crise économique d'une ampleur inouïe.

Au Burkina Faso, les effets de la crise ont été très vivaces dès l'enregistrement du premier cas le 09 mars 2020. Cette situation impose au Gouvernement, la prise de mesures barrières pour circonscrire la maladie et éviter des contaminations de masse.

Si ces mesures ont pour but principal de réduire la propagation de la maladie, elles ont et auront probablement des répercussions plus ou moins importantes sur l'activité économique nationale.

La présente note s'inscrit dans un cadre de suivi et d'évaluation de l'impact de la crise sur l'activité économique au Burkina Faso.

Aperçu de l'impact sur l'économie nationale

La croissance économique du Burkina Faso pourrait passer de 5,7% en 2019 à -1,6% en 2020 (FMI, avril 2020). Cela pourrait être favorisé entre autres par :

Un déficit budgétaire au-delà des 3% du PIB creusé par une faiblesse des recettes (Morosité de l'activité économique, allègements fiscaux, augmentation des dépenses de santé).

Un climat des affaires de moins en moins favorable (Indicateur passant de 106,1 en novembre 2019 à 66,4 en mars 2020). Toutefois, le pays obtient le 2ème rang dans l'espace l'UEMOA après le Togo au 1er trimestre 2020.

Une baisse des productions sectorielles (-13% max en 2020) : activités financières, textiles, agricoles (de rente) et minières (FORGE-Afrique 2020).

Un commerce extérieur affecté par une baisse du volume des importations de 29% et un accroissement des exportations de 22% en janvier et février 2020 (Douane BF).

Une inflation en hausse continue passant de -0,9% en janvier 2020 pour atteindre -0,3% en mars 2020

Impact sur le chiffre d'affaires des entreprises

	Instauration des premières mesures restrictives du gouvernement (21/03/2020)	Instauration des mesures additives	Impact global depuis le début de la crise à fin avril 2020 (Estimation des pertes globales)
Impact sur le chiffre d'affaires (CA)	Baisse de 86,9% du CA durant les quatre premiers jours. Passage du CA moyen de 606 831 à 79 359 F CFA	Une baisse plus prononcée du CA allant jusqu'à 91% comparativement à l'avant crise.	Artisanat: 20,5 milliards FCFA Commerce: 237,5 milliards FCFA Industrie: 126,8 milliards FCFA Services: 300,6 milliards FCFA Total pertes: 685,4 milliards FCFA

Impact sur l'emploi

74% des chefs d'entreprises sont confrontées à des difficultés de gestion de leur personnel. Les entreprises industrielles (84%) et artisanales (81%) sont plus touchées que celles des services (79%) et du commerce (68%).

L'impact est d'autant plus fort que l'entreprise participe au commerce international (98%).

Les conséquences sont essentiellement la réduction des heures de travail (37%), les difficultés de paiement des salariés (31%) et la mise au chômage partiel (20%). Les licenciements sont très peu observés avec des proportions n'excédant pas 5% des entreprises.

Impact sur le fonctionnement des activités des entreprises et stratégie de résilience

78% des entreprises sont confrontées à des méventes.

Arrêt des investissements chez 57% des entreprises suivi des difficultés de trésorerie chez près de 52%. 41% des entreprises confrontées à des difficultés d'approvisionnement. 8% des entreprises confrontées à des pertes liées aux péremptions de marchandises. 4% des chefs d'entreprises pratiquant le télétravail. 4% des entreprises ont recours au e-commerce.

Développement de nouveaux produits (4% des entreprises) et réduction des prix de vente des marchandises (7%).

Efficacité des mesures de mitigation de l'impact covid-19 sur l'économie nationale

Les mesures les plus efficaces par ordre de citation	Pourcentage
Fonds de relance économique de 100 milliards au profit des entreprises privées en difficulté	18,50%
Prise en charge des factures d'eau, d'électricité et distribution de vivres	18,20%
Suspension de recouvrement/redressement fiscaux	14,30%
Remise/annulation des pénalités et amendes exigibles	12,50%
Exonérations, remises, de droits de douanes et ou impôts	9,80%
Fonds d'appui au secteur informel de 5 milliards	7,20%
Prise en charge des loyers dans les marchés et yaars	6,80%
Règlement de la dette de l'Etat auprès des entreprises	5,20%
Fonds de subvention à la recherche sur les médicaments de 15 milliards	2,80%
Subvention de 30 milliards pour d'intrants agricoles	2,80%
Subvention (reduction redevance) à la presse privée	2,00%
TOTAL	100%

IV-Attentes et Recommandations

Ensemble des acteurs économiques

La mise à disposition rapide des fonds aux entreprises ;

- La levée définitive du couvre-feu ;
- La réouverture intégrale de tous les marchés et yaars sur l'étendue du territoire ;
- La réouverture des frontières interurbaines et nationales ;
- La mise en œuvre effective des fonds de soutien au secteur privé ;
- Les subventions pour l'acquisition de cache-nez, de gel et dispositif de lavage des mains ;
- Le respect des promesses dans les meilleurs délais ;
- L'octroi de prêts financiers, sans intérêt plafonnés à des montants fixes pour financer les Besoins de Fond de Roulement pendant la durée de la crise ;
- Une suppression des impôts de la période.

Les acteurs du secteur informel

- Rendre disponible les fonds de relance ;
- Publier toute information utile sur les mesures d'accompagnement ;
- Recenser les acteurs et identifier les potentiels bénéficiaires ;
- Mettre en place une structure formelle de suivi de la gestion de fonds ;
- Déconcentrer l'aide au niveau de chaque région ;
- Augmenter le montant du fonds.

V-Conclusion

La pandémie a déjà mis pratiquement à l'arrêt la croissance économique du pays et devrait faire basculer les employés de 74% des chefs d'entreprises dans une incertitude liée à la baisse drastique de leur revenu.

Les perspectives actuelles se caractérisent par une très grande incertitude à la fois sur la durée de ce choc ainsi que sur les conséquences à long terme sur les entreprises et sur les prévisions en matière d'emploi.

C'est la raison pour laquelle il est indispensable pour le gouvernement et les institutions, d'observer et d'évaluer régulièrement la situation en adaptant les réponses pour atténuer les chocs sur l'économie nationale.

INTRODUCTION

Apparue dans la province chinoise de Wuhan en décembre dernier, la maladie à coronavirus s'est propagée progressivement dans le reste du monde grâce aux flux de voyageurs. Les pays d'Afrique de l'Ouest n'ont pas été épargnés par cette pandémie qui a occasionné des bouleversements tant au niveau sanitaire, social qu'économique.

Au Burkina Faso, les effets de la crise sont très vivaces depuis l'enregistrement du premier cas le 09 mars 2020. En effet, deux mois après l'apparition du premier de contamination à la maladie dans le pays, le Burkina Faso enregistre 729 cas confirmés de contamination et 48 décès. Dès les premiers instants de la crise, le Gouvernement s'est dépêché dans une vaste campagne de sensibilisation sur les gestes barrières, la création d'une cellule de coordination et de suivi de la maladie et la mise en place de mesures restrictives (instauration de couvre-feu, fermeture des marchés et yaars, fermeture des frontières, mise en quarantaine des villes ayant des cas confirmés ...) en vue de limiter la propagation de la maladie.

Dès lors, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF) a initié une première étude auprès des chefs d'entreprises pour rendre compte des effets de la crise sur l'activité économique et susciter la prise de mesures de mitigation des effets de la maladie sur l'activité des entreprises. Cette stratégie de plaidoyer a connu un succès. En effet, à travers une adresse à la nation le 02 avril 2020, le Président du Faso a annoncé une batterie de mesures de soutien dont la plupart en faveur du secteur privé. L'objet de ces mesures est de réduire les effets des mesures restrictives de lutte sur l'activité économique et les conditions de vie des populations.

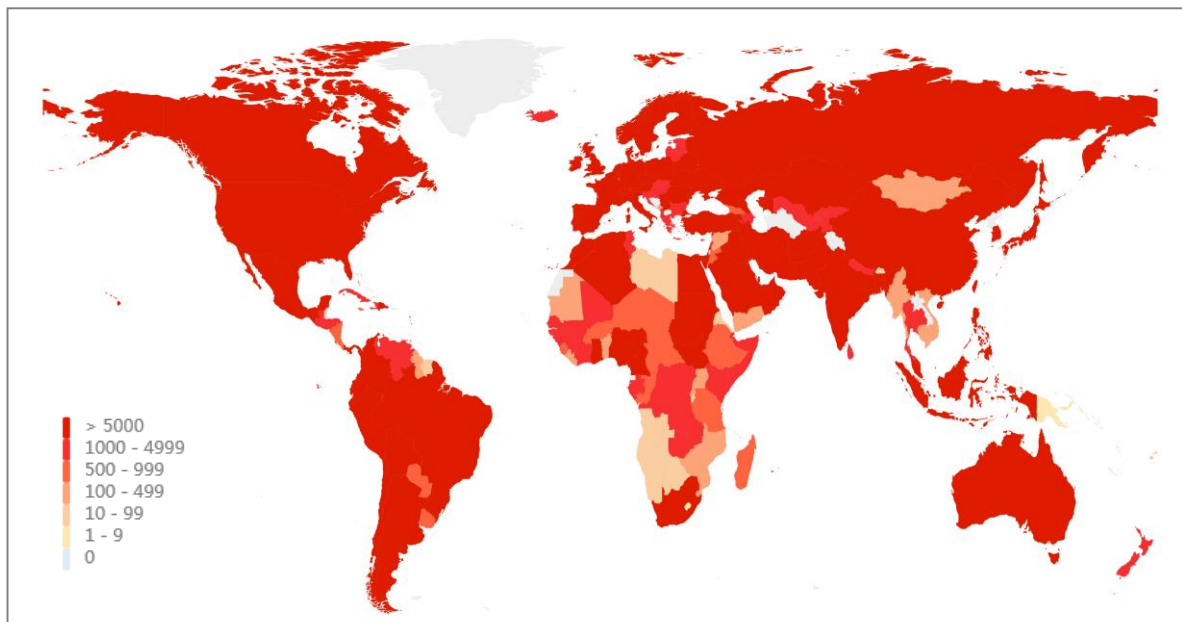
En fin avril 2020, en plein débat sur la perspective de relâchement progressif annoncé de certaines mesures de restriction, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso a initié une seconde étude à travers une consultation auprès des opérateurs économiques dans les 13 régions du Burkina Faso. L'objectif de cette consultation était de recueillir le ressenti et le vécu des chefs d'entreprises depuis l'instauration des mesures restrictives, leurs attentes et leurs propositions pour la réussite de la reprise et de la relance de l'économie nationale dans toutes ses composantes.

Le présent rapport d'analyse présente les résultats de ladite étude et ambitionne également servir de guide et d'orientation dans le cadre de la mise en œuvre des mesures

d'accompagnement au profit des acteurs du secteur privé dont les activités ont été quasiment suspendues depuis l'avènement de la crise. De façon spécifique l'étude a pour objectif de :

- présenter un aperçu de l'impact de la crise covid-19 et les prévisions de croissance de l'économie mondiale, sous régionale et nationale ;
- dresser un état des lieux sur l'évolution des activités des entreprises du secteur formel et de l'informel dans les 13 régions du Burkina;
- présenter les préoccupations et les attentes des chefs d'entreprises sur la crise sanitaire;
- Formuler des recommandations à l'endroit des entreprises et des pouvoirs publics pour la réussite de la reprise des activités économiques suspendues d'une part et d'autre part pour la relance des activités économiques sur l'ensemble du territoire national.

I. APERÇU DE L'IMPACT DE LA CRISE COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE



Source : Chiffres officiels des cas de la COVID-19 des pays et zones respectifs, 08 mai 2020¹

Depuis décembre 2019, le monde entier retient de plus en plus son souffle face à la progression incontrôlée de la Covid-19. Même les grandes puissances économiques sont affectées (arrêt quasi-total des activités) et leurs systèmes de santé quoique les plus aboutis, ébranlés (coût humain considérable) si bien que l'économie mondiale devrait poursuivre sa marche vers une récession qui, selon le Fonds monétaire international (FMI, avril 2020), serait la pire depuis la grande dépression dans les années 1930. Fort heureusement, les dirigeants de nombreux pays ont rapidement pris un vaste ensemble de mesures pour soutenir leurs économies. Ainsi, une reprise partielle est prévue pour 2021 (FMI, avril 2020).

Cette section présente l'impact de la crise d'abord sur l'économie mondiale et sous régionale et ensuite sur l'économie burkinabè.

I.1 Impact de la crise Covid-19 sur l'économie internationale et sous régionale

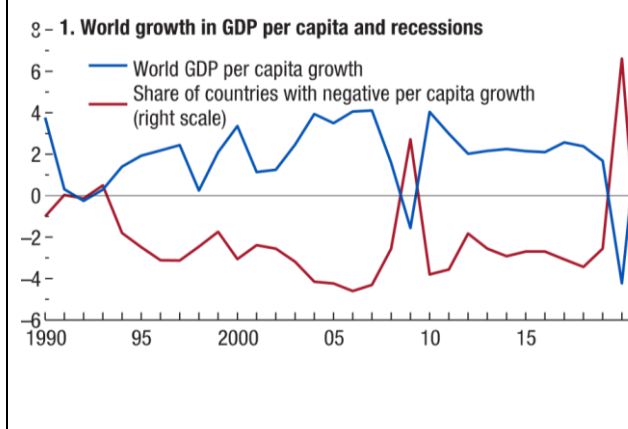
I.1.1 IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

Face à la propagation de la Covid-19, les différents gouvernements ont pris une batterie de mesures relatives à la réduction des mouvements de populations (quarantaine, confinement) portant ainsi un coup aux activités économiques. Dès lors de façon globale, l'économie

¹ http://support.scoopernews.com/yiqing/fr.html?utm_source=com.transsion.hilauncher&

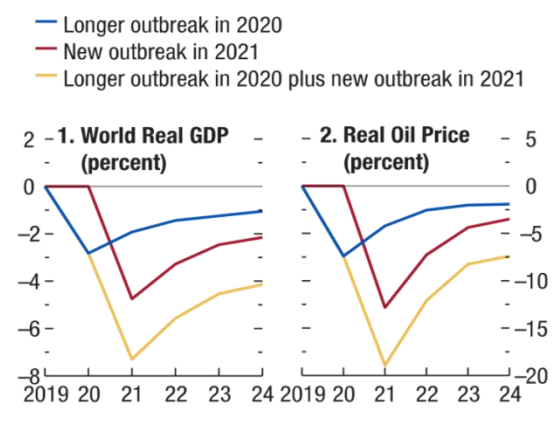
mondiale devrait connaître une forte contraction de 3% en 2020 (FMI, avril 2020)², soit un recul de la production bien plus marqué que lors de la crise financière de 2008. Le taux de croissance de l'économie mondiale passera donc de 2,9% en 2019 à -3% en 2020. Le PIB par habitant, lui, devrait en 2020 terminer sa chute amorcée depuis 2010 par un taux de croissance inférieur à -4% (voir figure 1).

Figure 1: Taux de croissance du PIB mondial par habitant entre 1990 et 2021



Source : FMI, Perspectives économiques mondiales, avril 2020

Figure 2: Différentes évolutions du PIB mondial réel dans la lutte contre la Covid-19



Source : FMI, Perspectives économiques mondiales, avril 2020

Cette récession s'observera différemment dans le monde. En effet, pendant que les pays émergents et ceux en développement connaîtront une croissance économique de -1%, la production totale des pays avancés, elle, s'affichera à -6,1% en 2020. Ainsi, la crise de la Covid-19 sera plus ressentie dans les grandes économies notamment dans la zone euro (-7,5%) avec une sévérité notoire en Italie (-9,1%) et en Espagne (-8%) qui battent les records de contaminations et de décès dans la zone. Les Etats-Unis joueront la carte de la superpuissance mondiale en atténuant l'impact de la crise en 2020 avec une contraction moindre de leur économie de 5,9% alors qu'ils sont, depuis mai 2020, le foyer mondial de la pandémie³.

Par ailleurs, même si les pays émergents et en développement enregistreront globalement un impact négatif de la Covid-19 (croissance de -1%), ceux d'Asie connaîtront une croissance économique moyenne de 1%. Parmi eux, l'Inde sera l'économie la plus performante au monde (1,9%) en 2020. La Chine qui est le berceau de la pandémie fera des prouesses en augmentant

² Fonds Monétaire International (FMI), Perspectives Economiques Mondiales (PEM), avril 2020

³ <https://www.linternaute.com>, consulté le 07/05/2020 : Contaminés 1 246 462 aux Etats Unies et 253 682 en Espagne 2^{ème} pays le plus contaminé ; Deces : près de 75 000 aux USA soit plus du double du nombre de décès au Royaume-Uni, 2^{ème} pays le plus endeuillé au monde ;

sa production mais à un rythme plus faible soit 1,2% en 2020 contre 6,1% en 2019. En effet, la production industrielle, les investissements, les ventes au détail et les prestations de services se sont brutalement contractés en Chine au cours du premier trimestre de 2020 (Banque mondiale⁴ 2020).

Par contre, parmi les pays émergents et en développement, ceux d'Europe, de l'Amérique latine et des Caraïbes seront beaucoup plus affectés par la pandémie. En effet, l'économie de ces pays fléchira en moyenne de 5,2%. Dans cette partie du monde, le Mexique sera le plus touché en enregistrant une croissance de -6,6%.

Avec la Covid-19, les pays en développement à faible revenu, quant à eux, connaîtront en moyenne une augmentation de leur production de 0,4% en 2020 (FMI, avril 2020). Mais cela correspond à un ralentissement de la croissance par rapport à 2018 et 2019 (5,1%).

Une analyse suivant plusieurs scénarii⁵ montre que l'économie mondiale tomberait à des niveaux plus bas si la pandémie, l'application de mesures d'endiguement et la fermeture des entreprises durent plus longtemps (voir figure 2). De même suivant plusieurs scénarii, la Commission de l'Union Africaine⁶ (AUC, 2020) estime que sous le poids de la Covid-19, le taux de croissance du PIB africain qui était attendu à 3,4% en 2020 tombera entre -1,1% et -0,8% aggravant ainsi sa baisse tendancielle amorcée depuis 2006.

Au plan sectoriel, la baisse de l'économie mondiale due à la Covid-19 sera nourrie par le ralentissement des échanges commerciaux mondiaux. En effet, le volume du commerce mondial des biens et services devrait tomber de 11% en 2020 alors qu'il avait connu une légère hausse de 0,9% en 2019 et mieux en 2018 (3,8%). Cette dégradation du commerce mondial sera portée autant par l'écroulement des importations (-11,5%) que celui des exportations (-12,8%) des pays avancés. Dans le secteur énergétique, le prix du baril de pétrole atteindra en 2020 son plus bas niveau depuis 2002 après une chute globale de près de 60% par rapport à 2019 (voir annexe 1) en raison d'un excès de l'offre mondiale d'or noir sur une demande affaiblie par la Covid-19⁷. Dans le domaine agricole, la pandémie fera fléchir notamment les prix du coton, du

⁴ Banque Mondiale-Région Afrique, *Africa's Pulse : Evaluation de l'impact économique de la Covid-19 et des réponses politiques en Afrique Subsaharienne* », avril 2020

⁵ 1. Pandémie maîtrisée en 2020, 2. Deuxième vague en 2021, 3. Les deux (2) cas considérés

⁶ African Union Commission (AUC), *Impact of the coronavirus (Covid 19) on the african economy*, avril 2020

⁷ La tribune, le 18 mars 2020 par l'AFP, <https://www.latribune.fr/economie/international/le-prix-du-baril-de-petrole-tombe-a-son-plus-bas-niveau-depuis-18-ans-842617.html>

cacao et de l'huile de palme de plus de 15% en 2020. Certains secteurs clés de l'économie africaine (Tourisme, transport aérien et pétrole) connaissent déjà un ralentissement en raison de la pandémie au premier trimestre 2020 (AUC, avril 2020)⁸.

I.1.2 IMPACT DE LA CRISE DE LA COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE SOUS RÉGIONALE

La croissance économique en Afrique subsaharienne devrait passer de 2,4% en 2019 à une fourchette de -2,1 % à -5,1 % en 2020 (Banque Mondiale⁹, 2020), ce qui constituera la première récession dans la région depuis 25 ans. Cette prévision se justifie par la chute brutale de la croissance du PIB des principaux partenaires commerciaux de la région (Chine, zone euro), de la baisse des prix des matières premières, de la réduction de l'activité touristique dans de nombreux pays ainsi que des effets des mesures destinées à maîtriser la Covid-19.

Au niveau pays, les trois plus grandes économies de la région (Nigéria, Afrique du Sud et Angola) pourraient être durement touchées par la pandémie avec une réduction de la croissance moyenne du PIB réel comprise entre 6,9 et 8 points de pourcentage (Banque Mondiale, 2020). De façon générale, les pays dépendants des exportations minières et pétrolières devraient être les plus durement frappés ; la chute de la croissance pourrait atteindre jusqu'à 7% dans les pays exportateurs de pétrole et jusqu'à 8% dans les pays exportateurs de métaux. En revanche, la croissance des pays ne disposant pas de grandes ressources naturelles devrait ralentir mais rester positive (pays de l'UEMOA et d'Afrique de l'Est). Toutefois, l'activité dans les pays dépendants du tourisme devrait également se contracter fortement en réponse aux fortes perturbations dans les voyages et les activités touristiques.

Par ailleurs, la COVID-19 pourrait créer une grave crise en termes de sécurité alimentaire en Afrique subsaharienne du fait d'une baisse de la production agricole (comprise entre 2,6% et 7%) et d'une chute des importations alimentaires de 13 à 25 % (Banque Mondiale, 2020). De plus, les déficits budgétaires, selon les prévisions, devraient se creuser dans le contexte d'une baisse des recettes publiques notamment dans les pays exportateurs de matières premières ou dépendants de recettes touristiques.

I.2 Impact de la crise Covid-19 sur l'économie burkinabè

La maladie à coronavirus, avec ses mesures de restrictions, a mis à rude épreuve une économie nationale déjà marquée par le défi sécuritaire.

⁸ African Union Commission (AUC), Impact of the coronavirus (Covid 19) on the african economy, april 2020

⁹ Banque Mondiale-Région Afrique, Africa's Pulse : Evaluation de l'impact économique de la Covid-19 et des réponses politiques en Afrique Subsaharienne », avril 2020

De façon globale, en tant que pays en développement, la croissance économique du Burkina Faso pourrait passer de 5,7% en 2019 à -1,6% en 2020 (FMI, avril 2020), alors qu'elle était attendue à 6,5% selon les prévisions d'avant la Covid-19. Cela pourrait être favorisé entre autres par un déficit budgétaire au-delà des 3% du PIB creusé par une faiblesse des recettes dues à la morosité de l'activité économique couplée aux mesures d'allègements fiscaux et aux dépenses publiques engagées dans la lutte contre le coronavirus.

Dans le secteur réel, le climat des affaires se révèle de moins en moins favorable depuis quelques mois au Burkina Faso. En effet, selon la BCEAO¹⁰ (2020), l'indicateur du climat des affaires y est passé de 106,1 en novembre 2019 à 100,2 en janvier 2020 puis à 66,4 en mars 2020 alors qu'il remontait à 101,6 en mars 2019. Et pourtant dès le début de l'année 2020, les entreprises burkinabè avaient une bonne perspective dans la tenue de l'activité économique par rapport à 2019 malgré la crise sécuritaire que connaît le pays (CCI-BF¹¹, 2020).

Ainsi en obligeant le gouvernement à réduire les mouvements de population (quarantaine, fermeture de lieux populaires), la Covid-19 a donc réuni les conditions d'un ralentissement de l'activité économique en 2020. La production de chacun des secteurs pourrait donc connaître une contraction pouvant atteindre près de 13% en 2020. Les activités financières, textiles, agricoles (de rente) et minières pourraient être les plus touchés pour une baisse respective de 12,75% ; 12,59% ; 11,70% ; 10,09% (FORGE-Afrique 2020).

Considérant les échanges du Burkina Faso avec l'extérieur, la Covid-19 pourrait avoir un impact significatif sur les exportations et les importations de biens et services. En comparant les deux premiers mois de l'année 2020 par rapport à ceux de 2019, les statistiques des échanges commerciaux fournies par la douane burkinabè montrent une baisse du volume des importations de 29% et un accroissement des exportations de 22%.

Par ailleurs, les données de la BCEAO 2020 montrent que le taux d'inflation est en hausse continue depuis août 2019 passant de -4,9% à -0,9% en janvier 2020 pour atteindre -0,3% en mars 2020.

Somme toute, l'impact de cette crise sur l'économie mondiale révèle une grande intégration des marchés et le rôle majeur que joue la Chine dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

¹⁰ BCEAO, Bulletin mensuel des statistiques-Mars 2020, publié en avril 2020

¹¹ CCI-BF, évaluation des impacts de la maladie à coronavirus sur des segments de l'économie burkinabè et propositions de mesures d'accompagnement, mars 2020

II. METHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE ET CHOIX DE L'ECHANTILLON

Cette partie présente la démarche méthodologique utilisée dans le cadre de la collecte d'information visant à recueillir l'opinion des chefs d'entreprises sur l'impact des mesures de lutte contre la propagation de la Covid-19, sur l'activité du secteur privé. L'enquête s'est déroulée du 21 au 24 avril 2020 et a concerné les entreprises du secteur formel et de l'informel, installées dans les 13 régions du Burkina Faso.

II.1 Choix de l'échantillon

II.1.1 PRESENTATION DE LA BASE DE SONDAGE ET COMPOSITION DE L'ECHANTILLON FINAL

La base de sondage utilisée concerne seulement le cas des tirages des entreprises formelles. Elle est issue du fichier National des Entreprises et des Regroupements d'Entreprises (fichier NERE). Le fichier NERE est la base de données des entreprises gérées par la Chambre de commerce et issue du rapprochement entre la base de données de la Direction Générale des Impôts (DGI), de celle de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) et celle des Centres de Formalités des Entreprises (CEFORE). La base NERE utilisée pour cette enquête est celle à la date du 31 décembre 2019. Elle comporte 118 086 entreprises réparties en 605 activités principales regroupée en quatre grandes catégories (Commerce, services, industrie, artisanat).

Pour la collecte des données, l'échantillon final est composé de deux sous échantillons :

- ✓ Un sous-échantillon composé des entreprises formelles sur le plan administratif, c'est-à-dire, immatriculé au Registre de Commerce et Crédit Mobilier (RCCM). La base de tirage est le fichier National des Entreprises et des Regroupements d'Entreprises.
- ✓ Un sous-échantillon composé des entreprises informelles. Les entreprises informelles sont les entreprises qui ne sont pas immatriculées au RCCM ou qui ne disposent pas d'une comptabilité formelle. Une base de ces entreprises n'existe pas.

Pour cette dernière catégorie d'entreprises, la méthode a consisté à définir les caractéristiques et les quantités des entreprises à interviewer et à laisser libre choix à l'enquêteur de les identifier sur le terrain tout en veillant au respect de la structure de l'échantillon préalablement définie.

II.1.2 TAILLE DE L'ECHANTILLON

La méthode de sondage utilisée pour les entreprises formelles de notre étude est le sondage stratifié proportionnel à la taille à trois degrés. Les degrés par ordre sont : La localisation géographique (les 13 régions administratives), la catégorie d'activité (commerce, services,

industrie, artisanat) et la forme juridique (société anonyme, société à responsabilité limitée, entreprise individuelle ou personne physique).

La formule de détermination de la taille de l'échantillon des entreprises formelles s'écrit alors en tenant compte du taux de non réponse r est :

$$n = (1 + r) \frac{z^2 p(1 - p)}{e^2 + \left(\frac{z^2 p(1 - p)}{N}\right)}$$

Où N est la taille de la population (le nombre d'entreprises de notre base de sondages), e la marge d'erreur relative souhaitée, z le quantile d'ordre α (où α est le seuil critique) de la loi normale. Le paramètre p est la prévalence de la variable d'intérêt. Ici p est fixé à **0,5** et le seuil critique $\alpha = 5\%$ donc la cote z égale à **1,96**. L'erreur relative est fixée à **3%** avec un taux de non réponse estimée à **15%**. Sur cette base, un échantillon de 1 245 entreprises formelles à enquêter a été déterminé.

En ce qui concerne le nombre d'entreprises à enquêter dans le secteur informel, il a été fixé de façon à tenir compte de leur taille (en matière de chiffre d'affaires) relativement faible selon les statistiques de la contribution du secteur informel de la base de données des impôts. Ainsi dans le cadre de cette étude, le nombre d'entreprises du secteur informel à enquêter représente **11%** de l'échantillon global soit **155** entreprises. L'échantillon global d'enquête est donc de **1 400** entreprises réparties proportionnellement aux 13 régions administratives du Burkina Faso. En l'absence de base de données sur les entreprises informelles, elles ont été collectées en respectant la structure d'échantillonnage des entreprises formelles en termes de catégorie d'activité dans la base de sondage des entreprises formelles.

La structure de la base de sondage par région suivant les catégories est représentée dans le tableau suivant.

Tableau 1: Proportion des entreprises de la base de sondage par catégorie dans chaque région

Région	Artisanat	Commerce	Industrie	Services	Total général
Boucle du Mouhoun	8%	51%	16%	25%	100%
Cascades	6%	64%	13%	17%	100%
Centre	4%	46%	16%	34%	100%
Centre-Est	5%	64%	13%	18%	100%
Centre-Nord	4%	57%	16%	23%	100%
Centre-Ouest	5%	54%	15%	27%	100%
Centre-Sud	5%	63%	14%	19%	100%
Est	5%	49%	19%	27%	100%
Hauts Bassins	4%	58%	12%	26%	100%
Nord	5%	65%	14%	16%	100%
Plateau Central	4%	59%	16%	22%	100%
Sahel	3%	57%	15%	24%	100%
Sud-Ouest	5%	56%	13%	26%	100%
Total général	4%	50%	16%	30%	100%

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Dans chaque région la taille de l'échantillon a été ventilée proportionnellement à la répartition des entreprises suivant la catégorie d'activité.

Tableau 2: Structure de l'échantillon et taux de réponse par région d'enquête

Région	Echantillon de base	Proportion	Réalisation	Taux de réalisation
Boucle du Mouhoun	60	4%	50	83%
Cascades	60	4%	35	58%
Centre	500	36%	475	95%
Centre-Est	60	4%	50	83%
Centre-Nord	60	4%	53	88%
Centre-Ouest	60	4%	38	63%
Centre-Sud	60	4%	50	83%
Est	60	4%	22	37%
Hauts Bassins	240	17%	215	90%
Nord	60	4%	59	98%
Plateau Central	60	4%	54	90%
Sahel	60	4%	50	83%
Sud-Ouest	60	4%	50	83%
Total général	1400	100%	1201	86%

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

II.2 CARACTERISTIQUES DESCRIPTIVES DE LA BASE D'ANALYSE

II.2.1 SELON LE SECTEUR D'ACTIVITE ET LA REGION

L'enquête a été réalisée simultanément dans les treize régions administratives du Burkina Faso et a concerné les entreprises évoluant dans vingt-deux (22) branches d'activités regroupées selon les quatre secteurs d'activités économiques du fichier NERE (commerce, services, industrie, artisanat). Le taux de réponse global de cette enquête est de 86% soit 1 201 entreprises répondantes sur un échantillon initial de 1400. Le taux de réponse par secteur d'activité est de : 100% dans l'artisanat, 100% dans l'Industrie, 82% dans le commerce et 75% dans les services.

Tableau 3 : Structure des données collectées

Catégorie	Activité menée	Région du centre	Région des Hauts-Bassins	Autres Régions	Ensemble
Industrie	agro-alimentaires	6	20	49	75
	BTP	55	5	52	112
	Chimiques	1	1	1	3
	Mines	2	1	1	4
	Industrie du Bois	11	0	4	15
	Textile/papier	11	1	1	13
Commerce	Commerce de gros	69	20	23	112
	Commerce de demi-gros	5	3	13	21
	Commerce de détail	139	105	182	426
	Petit Commerce/marchés et yaars	12	1	6	19
Service	Assurances	10	2	2	14
	Transports	19	8	11	38
	Banque/finance	7	2	1	10
	Hôtels/ restaurant	14	12	40	66
	Service d'études	20	0	12	32
	Autres services	68	23	64	155
Artisanat	Couture	5	3	6	14
	Coiffure	4	0	12	16
	Grilleurs viande	1	0	1	2
	Mécanique/soudure	9	2	17	28
	Bijouterie	0	0	2	2
	Réparations diverse	7	6	11	24
Total		475	215	511	1201

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

II.2.2 SELON L'EFFECTIF EMPLOYE, LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET L'ANCIENNETE ET LA FORMALITE

L'analyse de l'échantillon montre que 6% des entreprises enquêtées n'ont pas de personnel salarié. Celles dont l'effectif salarié dépasse 100 représentent 1% des entreprises enquêtées. Plus de la moitié (55,3%) des entreprises enquêtées ont un personnel salarié compris entre 1 et 4. Aussi 33% des entreprises affirment que le nombre de leur personnel salarié se situe entre 5 et 19. L'analyse suivant le chiffre d'affaires révèle que plus de la moitié (57,4%) des entreprises enquêtées ont réalisé un chiffre d'affaires de moins de 15 millions de Francs CFA au cours de l'exercice 2019. Seulement 2,4% des entreprises enquêtées ont un chiffre d'affaires de plus de 1 milliard de Francs CFA. On note par ailleurs que 39,5% des entreprises qui ont réalisées un chiffre d'affaires annuel de moins de 15 millions de Francs CFA en 2019, emploient entre 1 et 4 salariés.

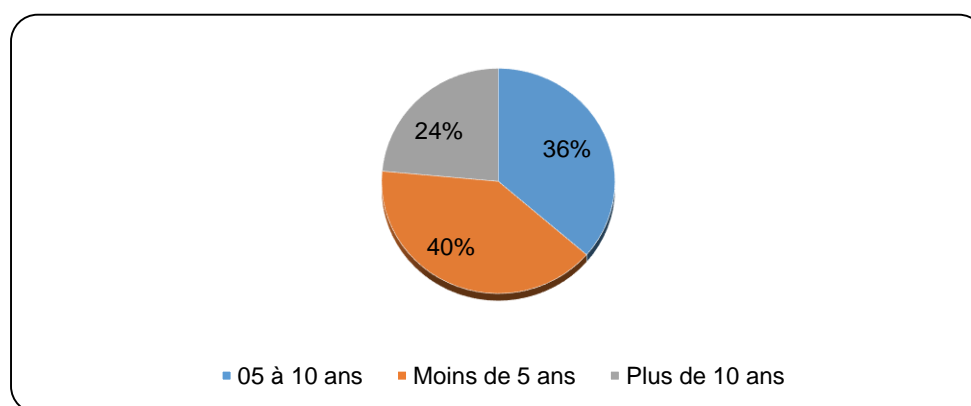
Tableau 4 : Répartition des entreprises suivant le chiffre d'affaires et le nombre de salariés

Tranche chiffre d'affaires	Aucun salarié	1-4 salariés	5-19 salariés	20-99 salariés	100-249 salariés	250 salariés et plus	Total général
Moins de 15 millions	5,0%	39,5%	11,7%	0,8%	0,2%	0,1%	57,4%
15-50 millions	0,5%	8,9%	8,0%	0,8%	0,1%	0,0%	18,4%
50 millions à 1 milliard	0,1%	6,6%	12,3%	2,6%	0,3%	0,1%	21,9%
Plus de 1 milliard	0,1%	0,3%	0,9%	0,8%	0,1%	0,2%	2,4%
Total général	5,7%	55,3%	33,0%	5,0%	0,6%	0,4%	100,0%

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Suivant l'ancienneté, 40% des entreprises ayant répondu aux questionnaires ont moins de 5 années d'activité. 36% ont une ancienneté dans l'activité comprise entre 5 et 10 ans et 24% ont plus de 10 années d'exercice.

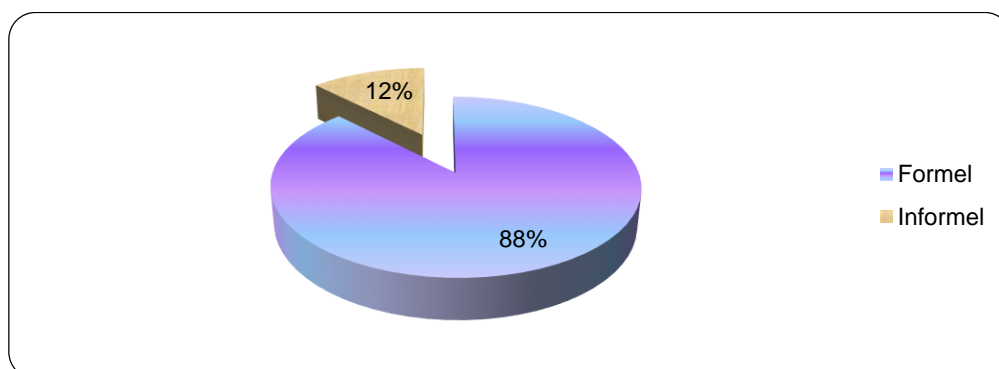
Figure 3 : Répartition de l'échantillon par tranche d'année d'exercice



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Les données collectées sont constituées de 88% d'entreprises formelles et de 12% d'entreprises évoluant dans le secteur informel.

Figure 4 : Répartition des données collectées par nature de la formalité



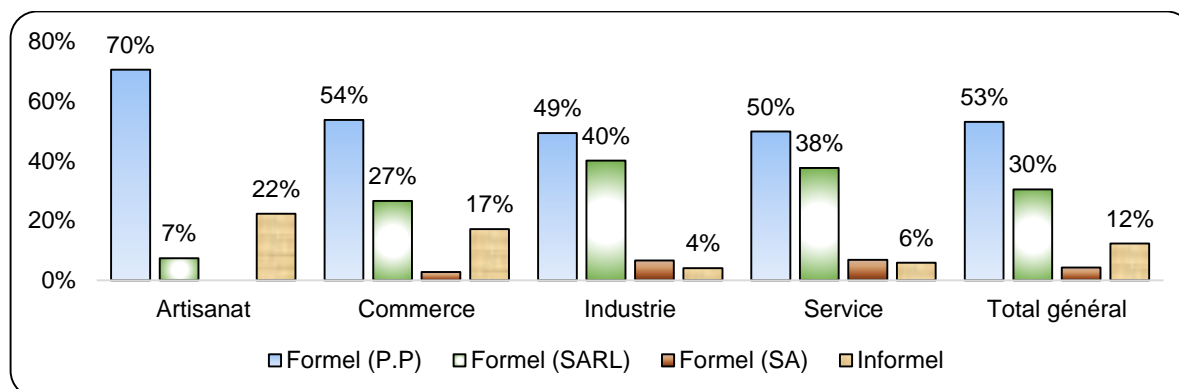
Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

II.2.3 SELON LE STATUT JURIDIQUE ET LE SEXE DU REpondant

L'échantillon d'analyse montre que plus de la moitié des entreprises enquêtées (53%) sont des entreprises individuelles ou personne physique (PP). L'autre partie est constituée de sociétés à responsabilité limitée (30%), de sociétés anonymes (SA) (4%) et de petites unités informelles (12%).

En ce qui concerne la répartition sectorielle de l'échantillon, on note qu'au niveau des industries 49% sont des entreprises individuelles, 40% des SARL et 7% des sociétés anonymes. La répartition dans le secteur des services suit la même structure, dominée par les entreprises individuelles (50%), les SARL (38%), les SA (7%) et des entreprises informelles (6%). Au niveau de l'artisanat plus des deux tiers (2/3) des entreprises enquêtées sont des entreprises individuelles suivies de 22% pour l'informel et 7% pour les SARL. Dans le commerce, on note également une forte dominance (54%) des entreprises individuelles suivie des SARL (27%), de l'informel 17% et des SA (3%).

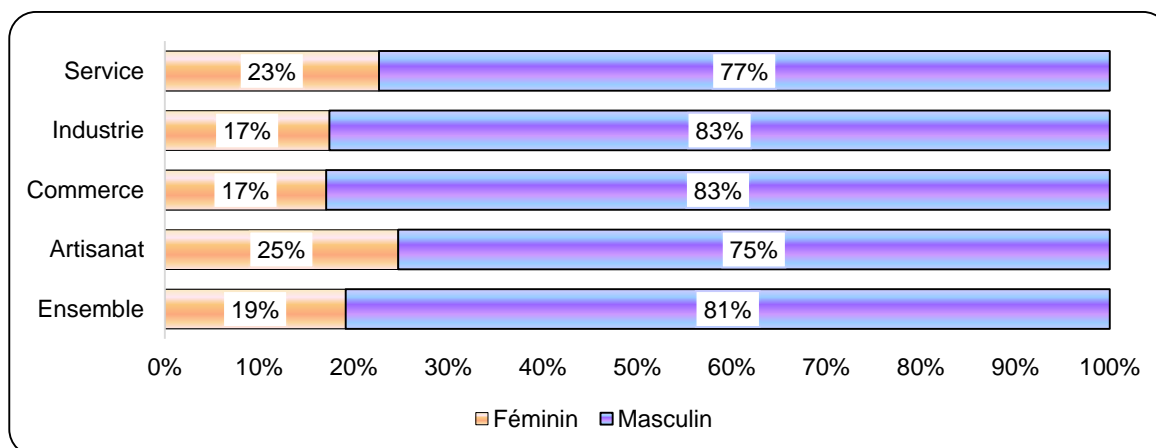
Figure 5 : Répartition des entreprises enquêtées suivant leur statut juridique et leur secteur d'activité



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

L'exploration des données collectées montre une répartition inégale des répondants selon le genre. En effet, seulement 19% des répondants sont des femmes. Au niveau sectoriel, la proportion des répondantes féminines est plus élevée dans l'artisanat (25%), suivi des services 23%, du commerce (17%) et de l'industrie (17%).

Figure 6 : Répartition des entreprises enquêtées suivant le sexe du répondant et le secteur d'activité



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

III. IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE DE LA COVID SUR L'ACTIVITE DES CHEFS D'ENTREPRISES

III.1 IMPACT DE LA CRISE COVID-19 SUR L'EMPLOI

Face à l'accélération de la pandémie de COVID-19 aussi bien en termes de gravité que d'expansion dans le monde entier, des mesures drastiques de restriction des mouvements des personnes ont été prises par les différents Etats pour limiter sa propagation. Ces mesures touchent à présent près de 2,7 milliards de travailleurs, représentant environ 81% de la main d'œuvre mondiale (OIT, 2020)¹².

A l'instar des autres pays du monde, l'étude montrent que dans tous les secteurs d'activité au Burkina Faso, les entreprises font face à des pertes drastiques qui menacent leur fonctionnement et leur solvabilité. Cet état de fait expose notamment les travailleurs à des pertes de revenus et à des licenciements. Au niveau national (cf. tableau suivant), 74% des entreprises déclarent être touchées par des difficultés de gestion du personnel. L'impact sur l'emploi varie peu selon que l'entreprise soit formelle (75%) ou informelle (69%) contrairement au reste du monde dont la

¹² Organisation International du Travail (OIT), Le COVID-19 et le monde du travail, 7 Avril 2020

plupart des pays assistent à des conséquences sévères pour les travailleurs sans protection ainsi que pour les personnes les plus vulnérables au sein de l'économie informelle.

Tableau 5 : Proportion des entreprises touchées par des difficultés de gestion du personnel suivant la forme juridique

Modalité	Formel	Informel	Total général
Non	25%	31%	26%
Oui	75%	69%	74%
Total général	100%	100%	100%

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Au niveau sectoriel (voir tableau suivant), l'impact sur l'emploi est plus important dans les entreprises industrielles (84% d'entre elles, touchées par des difficultés de gestion de leur personnel) et artisanales (81%).

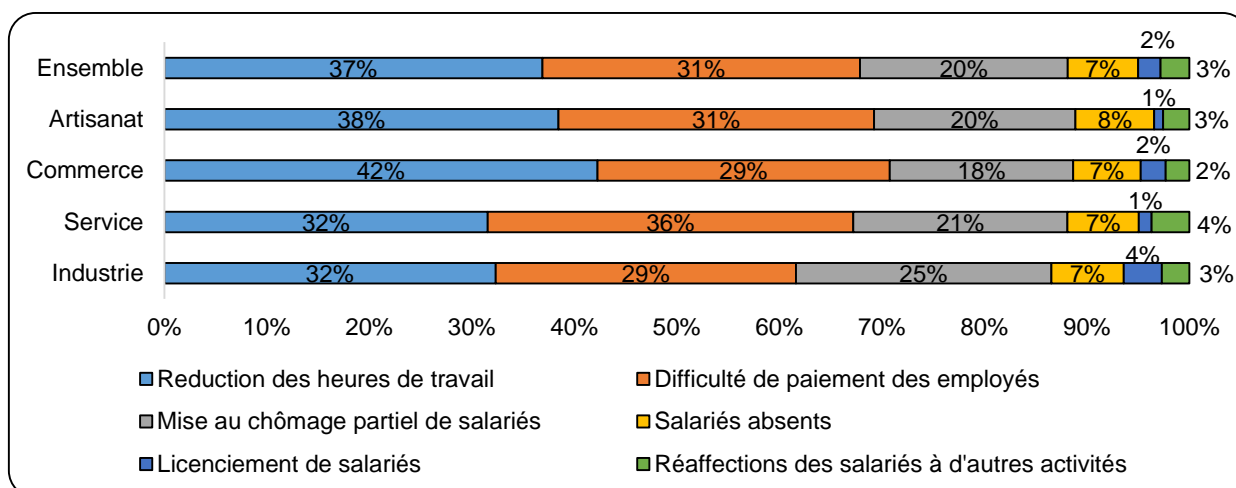
Tableau 6 : Proportion des entreprises touchées par des difficultés de gestion du personnel suivant le secteur d'activité

Modalité	Artisanat	Commerce	Industrie	Services	Total général
Non	19%	32%	16%	21%	26%
Oui	81%	68%	84%	79%	74%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Les conséquences de l'impact du COVID-19 sur l'emploi (voir figure 7) se manifestent principalement par la réduction des heures de travail dans les secteurs d'activités dont le commerce (42% des entreprises du secteur d'activité), l'artisanat (38%) et l'industrie (32%). Ensuite, viennent les difficultés de paiement des salariés suivies de la mise au chômage partiel des employés dans lesdits secteurs d'activités. Quant aux entreprises exerçant dans le domaine des services, elles citent prioritairement les difficultés liées au paiement des employés (36%) suivies de la réduction des heures de travail (32%) et de la mise au chômage partiel (21%). Les licenciements, les réaffectations des salariés à d'autres activités sont très peu observés avec des proportions n'excédant pas 4% des entreprises dans chaque secteur d'activité. Aussi, on note l'absence de salariés d'environ 7% dans l'exercice de leurs fonctions. Les résultats montrent également que toutes les régions sont affectées de façon similaire par les mêmes difficultés liées à l'emploi.

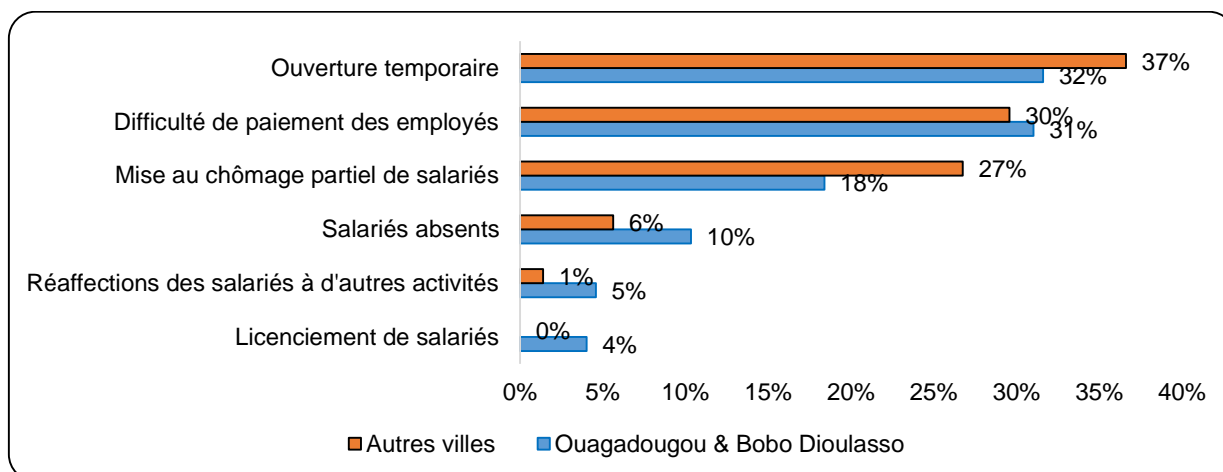
Figure 7 : Impact du COVID-19 sur l'emploi suivant les secteurs d'activités



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Aussi, il est important de noter que les répercussions de la pandémie sur le monde du travail sont d'autant plus fortes que l'entreprise participe au commerce international. En effet, une forte proportion d'entre elles, environ 98%, restent impuissantes quant à la gestion de leur personnel (voir figure 8). De ce fait, pour permettre leur survie des mesures draconiennes ont été prises de part et d'autre par certaines entreprises. Les données collectées auprès des chefs d'entreprises nous permettent de voir que les stratégies de réponses aux difficultés sont essentiellement la réduction des heures de travail et la mise au chômage partiel des employés aussi bien dans les grandes villes que dans les régions. Les licenciements comme réponse aux difficultés sont observés uniquement dans les régions du Centre et des Hauts Bassins et représentent 4% des entreprises.

Figure 8 : Aperçu de l'impact du COVID-19 sur l'emploi des entreprises participantes au commerce international.



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Face à la situation aussi préoccupante, des mesures d'accompagnements supplémentaires devraient être prises afin de renforcer celles déjà existantes et d'apporter ainsi un soutien fort et durable aux employés. Il s'agira d'un allègement du coût d'accès à la santé vu la baisse du revenu des employés voire des ménages.

III.2 IMPACT DE LA COVID-19 SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRES DES ENTREPRISES

Les perspectives dans la tenue de l'activité économique au Burkina Faso montraient une bonne tendance en 2020 malgré la crise sécuritaire que connaît le pays. En effet, l'enquête révèle que les chefs d'entreprises étaient optimistes quant aux prévisions faites sur le chiffre d'affaires moyen à réaliser au cours de l'année 2020. Il s'établirait à 160 millions de FCFA en 2020 contre un chiffre d'affaires moyen réalisé en 2019 d'environ 120 millions de FCFA. Cependant les perturbations économiques engendrées par la crise sanitaire de la COVID-19 dont le premier cas apparut au Burkina Faso le 09 mars dernier, n'ont pas permis un véritable dynamisme de l'activité économique nationale depuis cette date. Comme conséquences, le chiffre d'affaires mensuel prévisionnel sur les mois de mars et avril qui était estimé à 12 millions de FCFA au niveau national est passé à une réalisation de 5 millions environ soit une perte moyenne mensuelle d'environ 7 millions de F CFA (voir tableau 8).

Tableau 7 : Chiffre d'affaires moyen mensuel (prévisionnel et réalisé) en mars et avril

Tranche chiffre d'affaires	Moyenne de CA mensuel (Mars-Avril)	Moyenne des Prévisions mensuelle (Mars-Avril)	Moyenne des Pertes mensuelles (Mars-Avril)
[0 ; 15 Millions]	230 983	916 757	685 774
]15 Millions ; 50 Millions]	1 392 101	4 958 057	3 565 956
]50 Millions ; 1 Milliard[8 040 349	23 967 737	15 927 388
[1 Milliard et plus [173 643 939	315 909 091	142 265 152
Total général	5 411 527	12 266 816	6 855 289

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Ces pertes susmentionnées sont la résultante des effets perturbateurs de la rupture de l'approvisionnement mondial exacerbé par les mesures restrictives progressives prises par les autorités burkinabè suite à la propagation rapide du virus. Les premières mesures, instaurées le 21 mars 2020, ont concerné essentiellement la fermeture des frontières terrestres et aériennes et l'instauration d'un couvre-feu sur toute l'étendue du territoire national de 19h à 05h du matin. Leur impact sur l'activité économique a été systémique. Le chiffre d'affaires moyen journalier

des entreprises est passé de **606 831 F CFA** à **79 359 F CFA**, soit une baisse de **86,9%** durant les quatre (04) premiers jours ayant précédés l'instauration des mesures (CCI-BF, mars 2020¹³). Vu l'évolution de la pandémie, une seconde vague de mesures fut instaurée. Il s'est agi de la fermeture des marchés et yaars, des maquis et boîtes de nuit, etc., suivie plus tard de la mise en quarantaine des villes touchées par le COVID-19. Ces mesures additives ont contribué à perturber davantage l'activité économique des entreprises. Dès lors, une accentuation de l'impact dans les premiers jours d'application de ces mesures additives fut constatée à travers la baisse prononcée du chiffre d'affaires allant jusqu'à 91% comparativement à l'avant crise (CCI-BF, mars 2020).

Le lundi 20 avril 2020, a débuté le processus d'allègement de certaines mesures à travers le test pilote de l'ouverture du grand marché de Ouagadougou, Rood-Woko. Quelques jours après, s'en est suivie l'ouverture des autres marchés aussi bien à Ouagadougou qu'ailleurs ainsi que la levée de la mise en quarantaine des villes infectées et l'ouverture des activités de transports. De ces allègements, est attendue une relance partielle des activités économiques au niveau national. Les indicateurs actualisés depuis le début de la crise sanitaire et l'instauration progressive des mesures restrictives laissent voir une baisse globale du chiffre d'affaires chez 93% des acteurs économiques (voir tableau 9). Cette situation défavorable n'épargne aucune région ni aucun secteur d'activité et ce, que l'entreprise soit formelle ou informelle.

Tableau 8: Répartition de l'évolution du chiffre d'affaires suivant secteur d'activité

Libellé	Artisanat	Commerce	Industrie	Services	Total général
Baisse	93%	94%	93%	92%	93%
Hausse	1%	2%	1%	2%	2%
Stable	6%	4%	6%	6%	5%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

L'ampleur des baisses citées par la majorité des chefs d'entreprises est estimée à une réduction allant jusqu'à 57% du chiffre d'affaires total généré par les entreprises du privé depuis le début de la crise. En se référant au tableau suivant, nous pouvons constater une perte moyenne globale sur la période de mars à avril 2020 estimée à 1 371 549 FCFA pour les micro entreprises, 7 131 912 pour les petites entreprises, 31 854 776 pour les moyennes et 284 530 303 pour les grandes entreprises, soit une perte moyenne globale nationale de 13 710 579 FCFA.

¹³ CCI-BF, Evaluation des impacts de la maladie à coronavirus sur des segments de l'économie burkinabè et propositions de mesures d'accompagnement, mars 2020, Burkina Faso

Tableau 9 : Le chiffre d'affaires moyen perdu par entreprise suivant la division fiscale des entreprises depuis le début de la crise

Tranche Chiffre d'affaires	Moyenne de CA réalisé depuis le début de la crise	Moyenne de Prévion sur la période	Moyenne du Manque à gagner du au COVID19
[0 ; 15 Millions]	461 966	1 918 231	1 371 549
]15 Millions ; 50 Millions]	2 784 202	10 096 408	7 131 912
]50 Millions ; 1 Milliard[16 080 698	47 935 473	31 854 776
[1 Milliard et plus [347 287 879	631 818 182	284 530 303
Total général	10 823 054	25 294 365	13 710 579

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Toutefois un aperçu sectoriel (voir tableau 11) montrerait une sensibilité plus élevée du secteur des services avec une perte moyenne nationale d'environ 24 091 551 FCFA soit le double de la perte moyenne dans le secteur du commerce. Les entreprises artisanales qui sont pour la majorité (91%) des micro-entreprises ont aussi quant à elles enregistrées une perte moyenne de 1,5 million de F CFA environ de mars à avril 2020.

Tableau 10 : Répartition des pertes moyen par entreprise suivant la division fiscale des entreprises et le secteur d'activité depuis le début de la crise

Tranche Chiffre d'affaires	Artisanat	Commerce	Industrie	Services	Total général
[0 ; 15 Millions]	1 281 453	1 209 725	2 921 809	1 049 824	1 371 549
]15 Millions ; 50 Millions]	4 250 000	6 233 345	7 591 915	8 730 066	7 131 912
]50 Millions ; 1 Milliard[42 749 388	28 624 368	16 877 355	31 854 776
[1 Milliard et plus [50 095 238	283 333 333	831 944 444	284 530 303
Total général	1 535 900	9 726 638	15 014 924	24 091 551	13 710 579

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

L'extrapolation des résultats au niveau national laisse voir une perte globale estimée à environ 685 milliards de FCFA (voir tableau suivant). Près du tiers des pertes globales, environs 205 milliards de FCFA, provient des grandes entreprises exerçantes dans le domaine des services. Il s'agit principalement des banques, des sociétés d'assurance et des sociétés de transport. En résumé les pertes sont estimées à environ 300 milliards dans le secteur des services, 237 milliards dans le commerce, 126 milliards dans le secteur de l'industrie et 20 milliards dans l'artisanat.

A l'exception du secteur des services, les micro-entreprises, du à leur nombre important, cumulent à elles seules près de la moitié des pertes totales des secteurs pris individuellement.

Tableau 11 : Evaluation des pertes globales par catégorie d'entreprises et par secteur d'activité

Étiquettes de lignes	Artisanat	Commerce	Industrie	Services	Total général
[0 ; 15 Millions]	19 970 983 564	134 163 483 413	60 899 115 465	57 435 352 040	272 468 934 482
]15 Millions ; 50 Millions]	529 621 106	38 183 849 873	16 309 345 932	21 115 917 260	76 138 734 172
]50 Millions ; 1 Milliard[89 340 836	30 787 160 315	12 155 384 792	16 148 827 533	59 180 713 475
[1 Milliard et plus [34 346 052 454	37 410 780 070	205 908 461 666	277 665 294 191
Total général	20 589 945 506	237 480 546 056	126 774 626 259	300 608 558 499	685 453 676 320

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

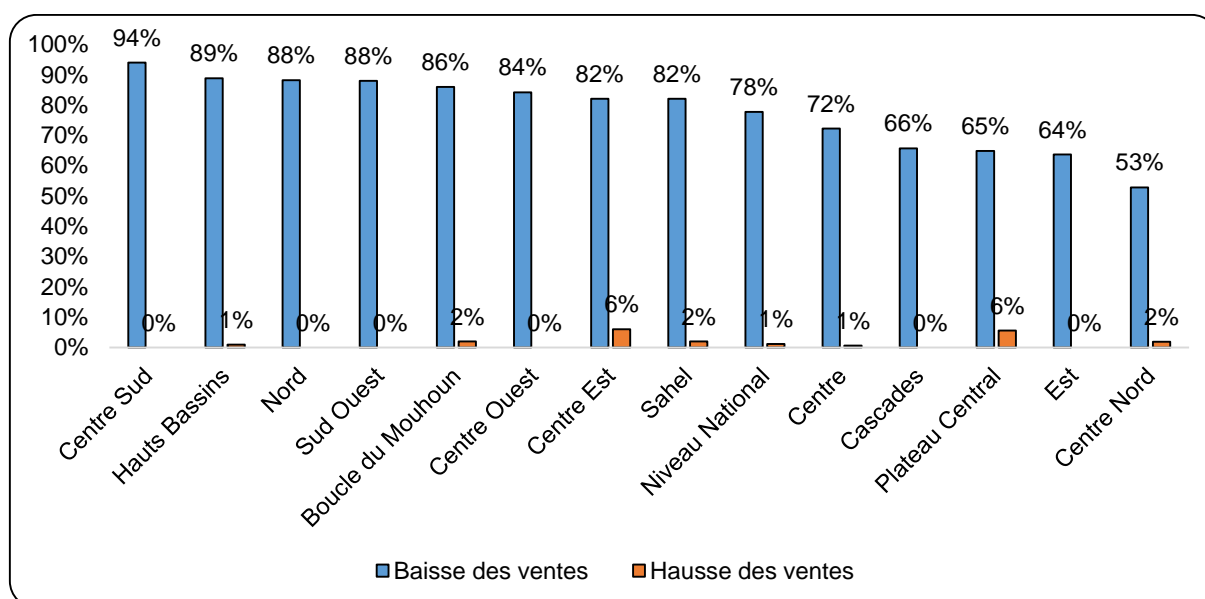
III.3 IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ORGANISATION DES ACTIVITES DES ENTREPRISES

III.3.1 SITUATION DES VENTES

L'une des caractéristiques phares des effets de la COVID-19 sur l'activité économique au Burkina Faso est la mévente des biens et services qui touche la quasi-totalité des entreprises. En effet, au niveau national, 78% des entreprises se trouvent confrontées à des difficultés de ventes et ce, que ce soit dans le secteur du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et des services.

L'analyse régionale laisse voir un effet plus prononcé des méventes dans les régions du Centre Sud (94%), des Hauts Bassins (89%), du Nord (88%) et du Sud-Ouest (88%) tandis que dans les régions du Centre (72%), des Cascades (66%), du Plateau Central (65%), de l'Est (64%) et du Centre Nord (53%) l'impact paraît plus modéré (voir figure 9).

Figure 9 : Situations des ventes par région sur la période de mars à avril 2020



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

III.3.2 FINANCEMENT

L'activité économique des entreprises burkinabè en cette période de crise sanitaire se trouve confrontée à des difficultés de financement. Les informations recueillies auprès des chefs d'entreprises permettent de mettre en exergue l'arrêt des investissements chez 57% des entreprises au niveau national suivi des difficultés de trésorerie chez près de 52%. Sur le plan régional, les entreprises du Centre-Ouest (96%), du Centre (68%), du Plateau Central, du Centre-Nord (63%) et des Cascades (60%) sont celles dont la majorité est contrainte à l'arrêt des investissements. Les difficultés de trésorerie sont plus observées chez les entreprises du Plateau Central (85%), de l'Est (77%), du Sahel (66%), de la Boucle du Mouhoun (62%) et du Sud-Ouest (62%) (Voir tableau 12).

Aussi, face aux prévisions pessimistes sur l'activité économique, des chefs entreprises ont formulé des demandes de rééchelonnement de leur crédit auprès des banques afin de mieux gérer leurs finances. Ils représentent 5% des chefs d'entreprises au niveau national ayant signalé leur incapacité d'honorer pleinement le remboursement des prochaines échéances.

Tableau 12 : Quelques indicateurs liés au financement des activités

Région	Difficulté de trésorerie	Arrêt des investissements	Difficulté de paiement des employés	Demande de rééchelonnement des crédits bancaires
Boucle du Mouhoun	62%	55%	83%	0%
Cascades	60%	60%	62%	9%
Centre	51%	68%	62%	4%
Centre Est	18%	35%	53%	2%
Centre Nord	58%	63%	82%	6%
Centre Ouest	55%	96%	79%	11%
Centre Sud	56%	52%	93%	20%
Est	77%	44%	67%	0%
Hauts Bassins	55%	37%	48%	2%
Nord	2%	52%	7%	0%
Plateau Central	85%	66%	88%	7%
Sahel	66%	10%	94%	4%
Sud-Ouest	62%	5%	29%	12%
Niveau national	52%	57%	61%	5%

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

III.3.3 APPROVISIONNEMENT/ STOCK DE MARCHANDISES

Les résultats de l'étude montrent que toutes les régions sont à la fois confrontées à des difficultés d'approvisionnement.

Le secteur le plus touché est le commerce avec 50% des acteurs concernés (voir tableau 13). En rappel, les régions du Centre et des Hauts Bassins qui sont les principales sources de ravitaillement des autres régions sont les premières à connaître la mise en quarantaine suite aux mesures gouvernementales de lutte contre la propagation de la pandémie. Cette situation a été à l'origine des difficultés d'approvisionnement dans les autres localités dont les effets sont plus ressentis par les entreprises du Centre-Ouest (86%), du Centre-Est (76%), des Cascades (73%), du Sahel (63%) et de la Boucle du Mouhoun (61%). Les deux dernières régions faisant doublement face à l'insécurité et à la crise sanitaire.

Le second secteur ayant connu le plus de difficultés d'approvisionnement est le secteur de l'industrie (35%). Ce secteur qui se veut le moteur de croissance économique du Burkina Faso, suivant le Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), devrait être relancé aussi rapidement soit-il afin de permettre une relance aussi bien de l'emploi que de la production nationale, d'autant plus que le pays ne peut actuellement compter sur la production étrangère, tous les pays du monde se souciant d'abord de combler la demande national en biens.

La production artisanale quant à elle n'est pas non plus épargnée par les difficultés de ravitaillement en bien (33% des entreprises confrontés). Il en est de même pour les entreprises exerçantes dans le domaine des services (28%).

Par ailleurs, les produits de grande consommation au niveau national pour lesquels le pays reste tributaire des importations comme le riz, le sucre et les huiles alimentaires sont en stocks disponibles actuellement pouvant couvrir trois mois pour le riz, quatre mois pour les huiles alimentaires et 10 mois pour le sucre selon les estimations du Ministère du Commerce de l'Industrie et de l'Artisanat. Il ne reste qu'un suivi de la disponibilité et de l'approvisionnement des différentes régions afin de prévenir les éventuelles ruptures de stocks dans les différentes localités.

Tableau 13 : Situations des approvisionnements en biens et services par région et par secteur d'activité

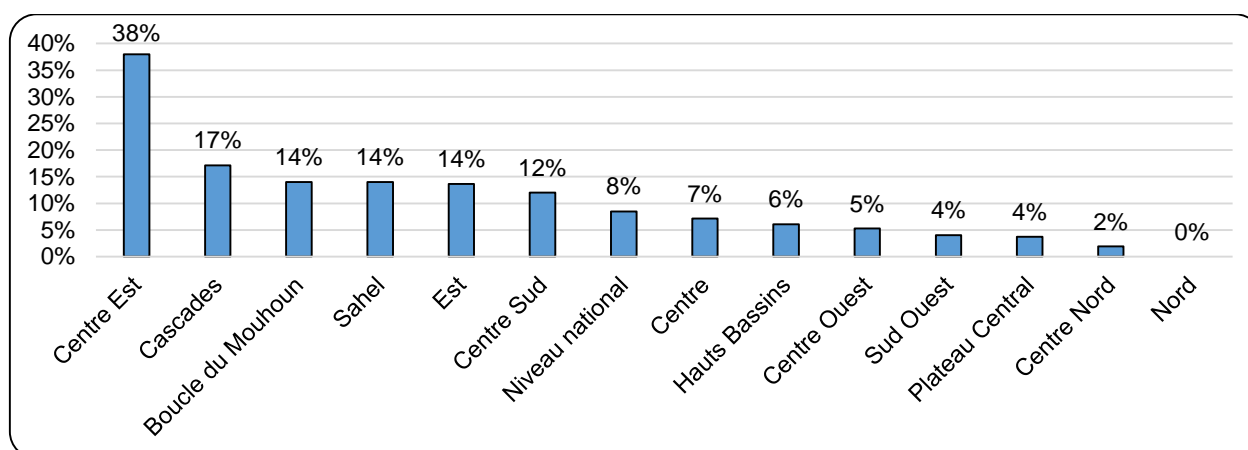
Région	Artisanat	Commerce	Industrie	Service	Ensemble
Boucle du Mouhoun	0%	61%	40%	30%	48%
Cascades	0%	73%	17%	9%	31%
Centre	33%	52%	31%	26%	40%
Centre Est	75%	76%	60%	57%	70%
Centre Nord	22%	60%	22%	44%	40%
Centre Ouest	100%	86%	20%	27%	61%
Centre Sud	15%	59%	33%	14%	32%
Est	0%	50%	75%	33%	45%
Hauts Bassins	0%	35%	44%	27%	33%
Nord	67%	39%	0%	31%	34%
Plateau Central	57%	42%	33%	32%	39%
Sahel	83%	63%	60%	20%	56%
Sud-Ouest	0%	45%	33%	50%	44%
Total	33%	50%	35%	28%	41%

Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

III.3.4 MARCHANDISE EN PEREMPTION

Le ralentissement actuel de l'activité économique à travers les difficultés d'écoulement des marchandises aura une répercussion importante sur la gestion des stocks disponibles. En effet, 8% des entreprises nationales seraient confrontées à des pertes liées aux péremptions de la majeure partie de leurs marchandises (voir figure 10). Cependant si aucune mesure n'est prise cela pourrait remettre en cause les estimations de la disponibilité en stocks de produits et précipiter ainsi une autre crise nationale voire alimentaire. Dans ce cas, les régions qui pourraient être les plus affectées sont le Centre-Est (38%), les Cascades (17%), la Boucle du Mouhoun (14%), le Sahel (14%) et l'Est (14%). Dans les régions du Centre et des Hauts Bassins, seulement 7% et 6% des entreprises seront respectivement concernées par les pertes liées à la péremption des produits.

Figure 10 : Répartition des risques de péremption de marchandises par région



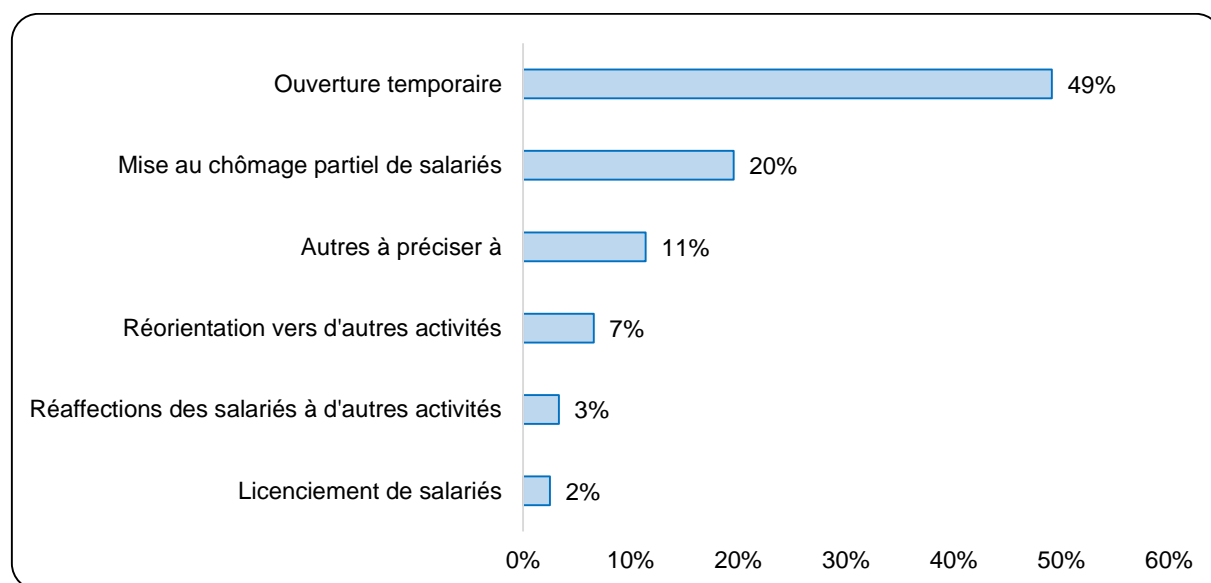
Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

IV. RESILIENCE DU SECTEUR PRIVE BURKINABE FACE A LA COVID-19

IV.1 ASPECTS ORGANISATIONNELS

Pour s'adapter à la nouvelle situation imposée par la pandémie du COVID-19, les entreprises ont été contraintes de réorganiser leurs activités. Ainsi, la stratégie la plus communément adoptée est l'ouverture temporairement des activités (49% des chefs d'entreprises). La mise au chômage partielle des employés vient en seconde position avec 20% des avis. Vu la nouvelle tendance économique, certaines entreprises même si elles sont peu nombreuses (7%) ont réussi à trouver d'autres débouchés et se sont ainsi réorientées vers de nouvelles activités. En effet, 3% des chefs d'entreprises se sont vus dans l'obligation de réorienter leur personnel salarié à d'autres activités tandis que 2% ont trouvé nécessaire de passer au licenciement de leur salarié afin d'assurer la survie de leur entreprise. D'autant plus que les mesures restrictives ont concerné toute l'étendue du territoire national, les stratégies de résilience développées par les entreprises restent quasi invariables d'une région à une autre et même d'un secteur d'activité à un autre.

Figure 11 : Stratégie organisationnelles adoptées par les entreprises face à la crise



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

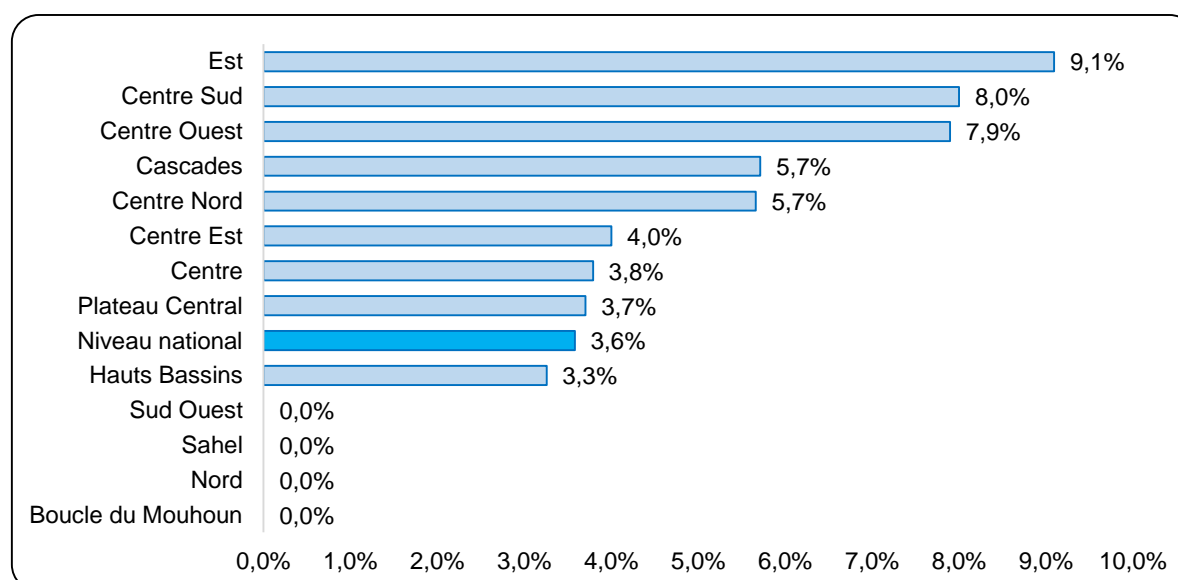
IV.2 INNOVATION

En matière d'innovation suite à la crise sanitaire de la COVID-19, les entreprises burkinabè pour la majorité, ont multiplié des initiatives tant du côté organisationnel que du côté stratégique pour s'adapter à la nouvelle situation imposée.

IV.2.1 L'INNOVATION PAR LE COMMERCE EN LIGNE

La vente en ligne accompagnée de livraison reste méconnue par la plupart des chefs d'entreprises au Burkina Faso. Cela se remarque à travers le faible recours des entreprises à ce système (3,6% des entreprises enquêtées). Dans certaines régions, la plupart des chefs d'entreprises ne connaissent pratiquement pas le commerce en ligne. Il s'agit du Sud-Ouest, du Sahel, du Nord et de la Boucle du Mouhoun. Par ailleurs, de nouvelles entreprises spécialisées dans le e-commerce sont en train de voir le jour. Ces dernières étant chargées de mettre en relation des entreprises avec des potentiels clients à travers un service en ligne. Cela permet aux chefs d'entreprises n'ayant pas accès ou une maîtrise du e-commerce de pouvoir évacuer leurs produits à travers ce canal. Toutefois, de nouvelles politiques devraient être menées pour encourager d'avantage le e-commerce au Burkina Faso.

Figure 12 : Proportion des entreprises participant au e-commerce dans chaque région



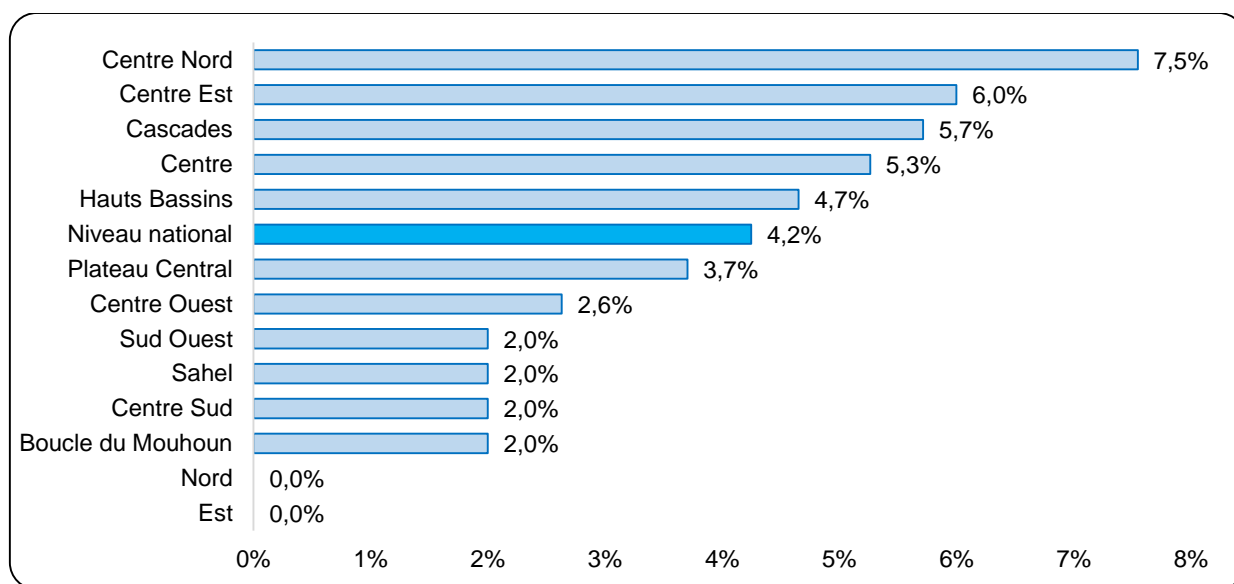
Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

IV.2.2 L'INNOVATION PAR LE TELETRAVAIL

Une autre innovation est le télétravail qui est d'ailleurs importé et dont la mise en pratique au niveau national rencontre d'énormes difficultés. Ces difficultés sont essentiellement liées à la vétusté des infrastructures de connexion internet. Le télétravail n'est pratiqué au niveau national que par seulement 4% des chefs d'entreprises. Les taux de pratiques les plus élevés sont principalement rencontrés dans les régions du Centre Nord (7,5%), du Centre Est (6%), des Cascades (5,7%) et du Centre (5,3%). Quant aux régions de l'Est et du Nord, il demeure un domaine occulté. Par ailleurs, il est important d'ajouter aux difficultés de mise en pratique du

télétravail, le faible niveau d'éducation de la plupart des responsables d'entreprises augmenté de leur âge vieillissant les rendant ainsi retissant à tout apprentissage de nouvelles méthodes de travail. Une sensibilisation et formation aux NTIC des chefs d'entreprises devrait s'en suivre afin d'assurer une prospérité économique dans un environnement marqué par une crise sanitaire dont celle de la COVID-19.

Figure 13 : Proportion des entreprises dans les régions adoptant le télétravail



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

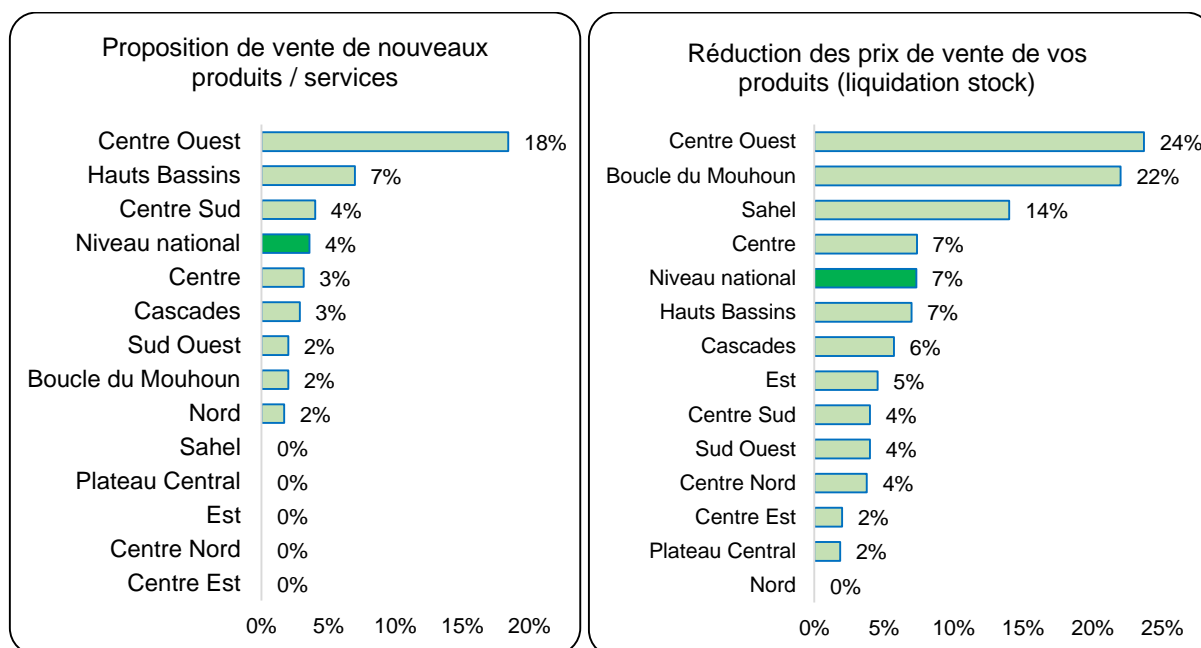
IV.2.3 AUTRES STRATEGIES DE RESILIENCE

Toujours dans le cadre de la résilience face au choc qu'a connu l'économie nationale, les entreprises se sont investies dans le développement de nouveaux produits ou services dans toutes les régions du pays. Cependant, les recherches ont donné des résultats significatifs dans seulement neuf (09) régions sur les 13 que compte le pays, comme le montre le graphique ci-dessous. La région du Centre-Ouest est celle dont la proportion d'entreprises ayant proposées de nouveaux produits ou services est la plus élevée soit 18%. Ensuite vient les Hauts Bassins (7%) et le centre-Sud (4%). Les régions du Sahel, du Plateau Central, de l'Est, du Centre-Nord et du Centre-Est n'ont pratiquement pas développé cette stratégie de résilience aux effets pervers de la crise sur leurs activités.

Par ailleurs il convient de souligner que **le niveau des prix de vente des marchandises a relativement baissé chez les chefs d'entreprises dans toutes les régions à l'exception de la région du Nord**. Sur le graphique suivant, on peut voir que c'est dans les régions du Centre-Ouest (24%) et de la Boucle du Mouhoun (22%) que l'on rencontre les proportions les plus

élevées des entreprises ayant réduit leur prix de vente afin d'écouler facilement leurs marchandises.

Figure 14 : Innovations par des propositions de nouveaux produit et réduction des prix de vente



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

V. APPRECIATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES GOUVERNEMENTALES EN FAVEUR DE LA LUTTE CONTRE LES EFFETS de la COVID

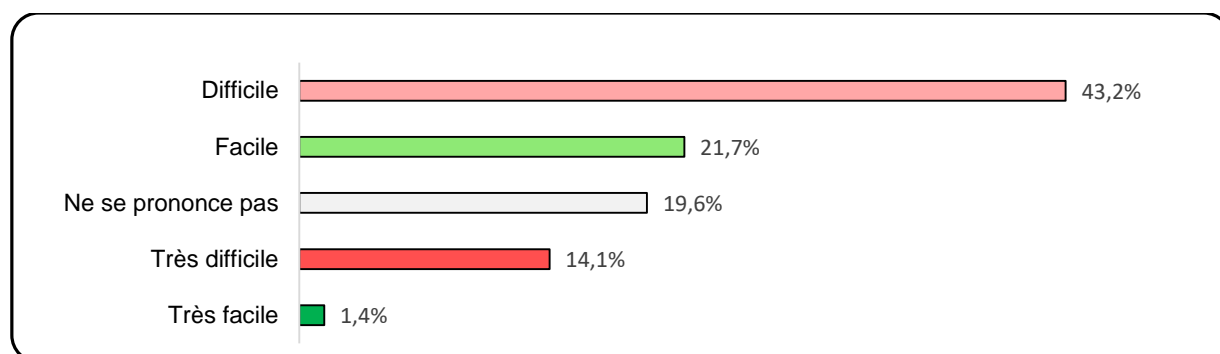
Depuis les sorties officielles du Président du Faso sur le plan de riposte puis sur les mesures d'accompagnement des acteurs sur la crise covid-19, les chefs d'entreprises ont toujours soulevé des préoccupations relatives aux effets à court, moyen et long termes de la pandémie et des mesures de lutte sur leurs activités, la pertinence des mesures gouvernementales, les délais d'opérationnalisation de ces mesures et la qualité de la communication relative à la mise en œuvre de ces mesures.

V.1 EFFICACITE DES MESURES DE MITIGATION DE L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR L'ECONOMIE NATIONALE

De prime abord, les données de l'enquête montrent une relative bonne connaissance des mesures prises par le gouvernement dans le cadre de la lutte contre la maladie. En effet, 81,9% des chefs d'entreprises enquêtés affirment avoir connaissance des mesures d'accompagnement annoncées par le Chef de l'Etat pour atténuer de l'impact du Covid-19 sur l'activité des entreprises privés. Toutefois, la majorité précise que l'accès à la communication sur la mise en

œuvre effective de ces mesures auprès des structures en charge du secteur privé reste difficile (43,2%) voir très difficile (14,1%). Cette situation résulterait d'un problème de disponibilité de fonds au niveau de l'Etat qui rend difficile l'opérationnalisation des mesures, d'une part, et d'autre part, d'une absence de coordination dans la communication entre les structures d'appui du secteur privé et les acteurs du secteur privé.

Figure 15 : appréciation de la communication sur la mise en œuvre des mesures d'accompagnement



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Parmi les mesures proposées par le gouvernement pour accompagner les entreprises privées tant du secteur formel que celles de l'informel, celle qui semble la plus efficace (selon l'opinion des chefs d'entreprises enquêtés) est l'allocation de fonds de 100 milliards de FCFA en faveur des entreprises en difficultés. Les mesures sociales visant la prise en charge des factures d'eau et d'électricité, la distribution des vivres et celles concernant les suspensions et exonérations fiscales et douanières sur la période mars-juin 2020 viennent respectivement en deuxième et troisième position en terme d'efficacité selon les acteurs enquêtés.

Figure 16 : Appréciation des mesures prises par le gouvernement

Les mesures les plus efficaces par ordre de citation	Pourcentage
Fonds de relance économique de 100 milliards au profit des entreprises privées en difficulté	18,50%
Prise en charge des factures d'eau, d'électricité et distribution de vivres	18,20%
Suspension de recouvrement/redressement fiscaux	14,30%
Remise/annulation des pénalités et amendes exigibles	12,50%
Exonérations, remises, de droits de douanes et ou impôts	9,80%
Fonds d'appui au secteur informel de 5 milliards	7,20%
Prise en charge des loyers dans les marchés et yaars	6,80%
Règlement de la dette de l'Etat auprès des entreprises	5,20%
Fonds de subvention à la recherche sur les médicaments de 15 milliards	2,80%
Subvention de 30 milliards pour d'intrants agricoles	2,80%
Subvention (reduction redevance) à la presse privée	2,00%
TOTAL	100%

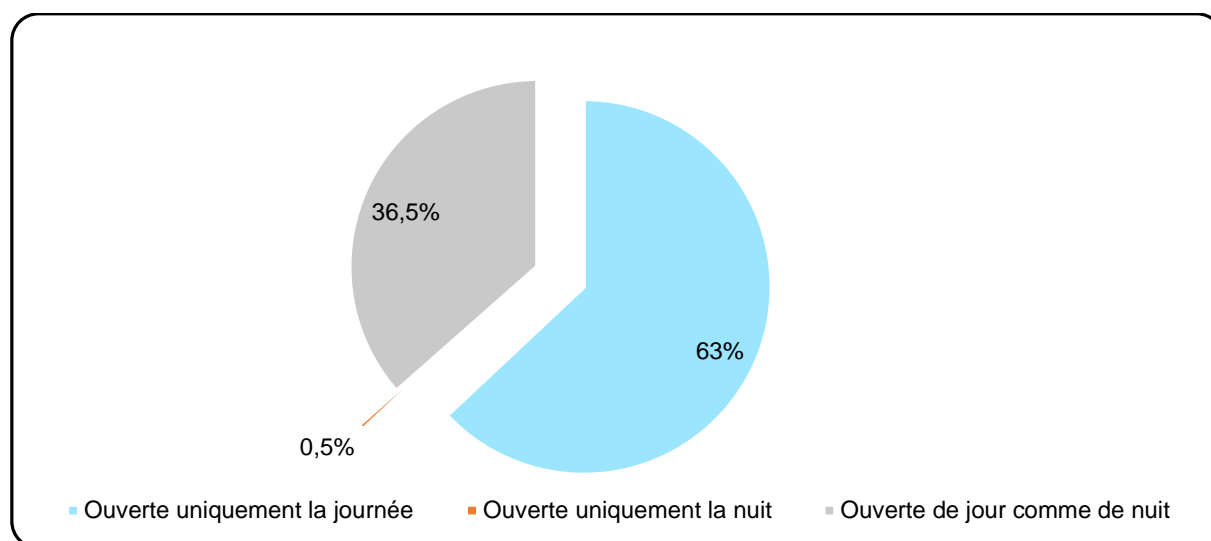
Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

De plus, les enquêtés (43,8%) affirment qu'une opérationnalisation rapide dans les meilleurs délais, des fonds mis en place pour soutenir l'activité économique et une révision à la hausse (selon 17% des avis) de ces fonds pourraient être des mesures supplémentaires pour encourager la relance de activités du secteur privé.

V.2 CONSEQUENCE DES MESURES RESTRICTIVES SUR LA SURVIE DES ENTREPRISES

Dans l'optique de lutter contre la propagation du covid-19 au sein de la population, le gouvernement, dès les premières heures de l'apparition du virus sur le territoire national a décrété un ensemble de mesures qui sont entrées en vigueur depuis le 22 mars 2020 et ont été progressivement levées à partir du 20 avril 2020 avec l'ouverture du grand marché Roodwoko de Ouagadougou. Ainsi durant cette période, les entreprises généralement ouvertes uniquement en journée (63% de l'échantillon d'analyse) ont procédé soit à des aménagements (cités dans la section 4) soit à des fermetures temporaires en vue de s'adapter à la situation. Par contre, pour celles dont les activités se passent de jour comme de nuit (36%) et celles uniquement ouvertes les nuits (0.5%), l'instauration de couvre-feu a entraîné un arrêt quasi-total de leurs activités et partant une perte considérable sur leurs chiffres d'affaires sur cette même période.

Figure 17 : Temps d'ouverture normale des entreprises enquêtées

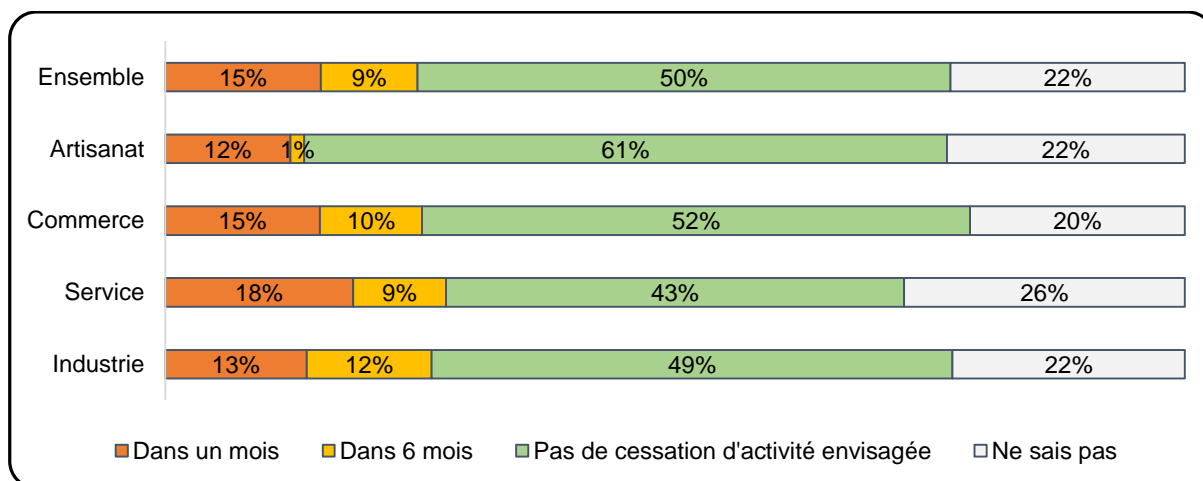


Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Interrogés sur leurs perspectives d'activités au cours des prochains mois, la majorité (50,3%) des chefs d'entreprises envisage continuer leurs activités nonobstant la non levée de toutes les mesures restrictives. En revanche, environ 1/4 prévoit une cessation d'activité entre 1-6 mois après la date de l'enquête si toutefois rien n'est fait pour leur accompagner dans le maintien de

leurs activités. Au niveau sectoriel, l'on constate que les entreprises de services sont les plus nombreuses en termes de proportion (17%) par rapport aux autres secteurs à signaler un arrêt des activités dès le mois suivant l'enquête. Il s'agit principalement des hôtels et restaurants (8%), des entreprises de transport (7%) et des services d'études (2%).

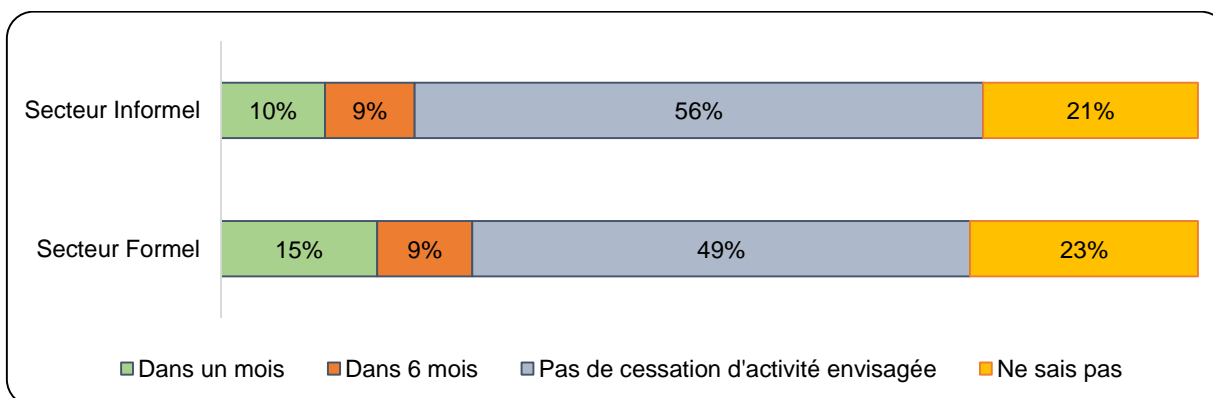
Figure 18 : Échéance des risques de cessation d'activités des entreprises par secteur d'activités



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Lorsque l'on considère le secteur formel et l'informel, l'on constate également que la majorité ne prévoit pas de cessation dans les prochains mois, ce qui conforte la tendance générale observée ci-dessus.

Figure 19 : Échéance de cessation des activités des entreprises selon la formalité



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

V.3 ATTENTES ET RECOMMANDATIONS

Les attentes des acteurs au terme de l'étude sont perçues à deux niveaux à savoir un niveau d'ensemble et au niveau sectoriel :

Au niveau d'ensemble, les chefs d'entreprises souhaitent (selon l'ordre de citations) une reprise normale de leurs activités avec :

- ✓ L'opérationnalisation rapide des fonds de soutien au secteur privé
- ✓ La levée définitive du couvre-feu
- ✓ La réouverture intégrale de tous les marchés et yaars sur l'étendue du territoire ;
- ✓ La réouverture des frontières interurbaines et nationales ;
- ✓ Les subventions pour l'acquisition de cache-nez, de gel et dispositif de lavage des mains ;
- ✓ L'octroi de prêts financiers, sans intérêt plafonnés à des montants fixes pour financer les BFR pendant la durée de la crise ;
- ✓ Une suppression des impôts sur la période de la crise.

Dans le secteur informel, les acteurs ont formulé des recommandations en vue de reprise rapide de l'activité économique. Par ordre de priorité, ils souhaitent que le gouvernement et les structures d'appui aux secteurs privés :

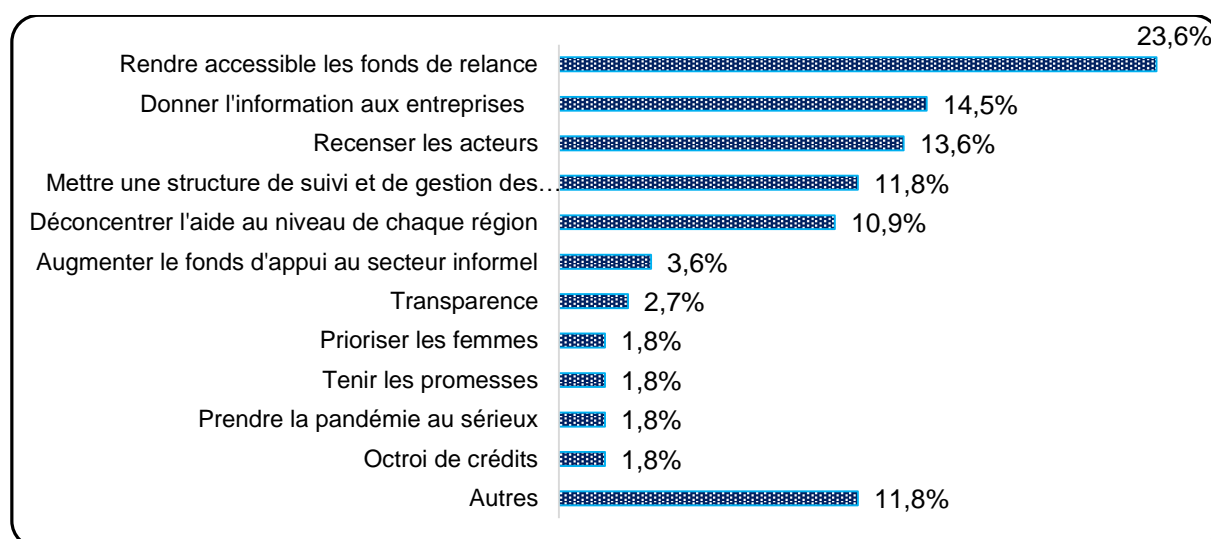
- **Rendent disponible les fonds de relance** aux activités du secteur informel qui a été annoncé par le Président du Faso: une opérationnalité des fonds leur permettrait de maintenir leurs activités, voire se relancer et limiter le moins possible les pertes dues à la fermeture.
- **Publient toute information utile sur les mesures d'accompagnement** : les acteurs du secteur informel souhaitent avoir l'information sur les structures en charge de la gestion du fonds, les conditions d'accès au fonds et les délais. Il s'agirait dès lors de mettre en place des cellules d'écoute et d'informations au profit des opérateurs économiques. Ces cellules pourraient être gérées par la CCI-BF en partenariat avec les autres structures d'appui au secteur privé.
- **Recensent les acteurs** : les acteurs du secteur informel préconisent que les autorités en charge du fonds procèdent à un recensement au niveau communal et établissent des critères objectifs pour identifier les bénéficiaires. Certains proposent un recensement

numérique via le téléphone pour confronter les informations au plan national et redistribuer le fonds aux plus vulnérables.

- **Mettent en place une structure formelle de suivi de la gestion de fonds :** Cette structure aura pour rôle de centraliser les informations sur le fonds et plus particulièrement de faire des recours en cas de lèse et tenir régulièrement les acteurs informés.
- **Déconcentrent l'aide au niveau de chaque région :** les chefs d'entreprises proposent que le montant du fonds soit réparti par région de sorte que toutes les entreprises puissent bénéficier de l'aide depuis sa région.
- **Augmentent le montant du fonds :** tenant compte de l'évolution de la crise depuis mars 2019, les opérateurs économiques anticipent déjà un gap entre le montant des pertes déjà enregistrées par leurs structures et le montant du fonds d'accompagnement. Ils souhaitent à cet effet que le montant initial alloué au secteur informel soit revu à la hausse pour prendre en compte leurs préoccupations.

Les autres attentes et recommandations des acteurs du secteur informel concernent entre autres, la transparence dans la gestion du fonds, la priorité aux femmes évoluant dans le secteur, l'octroi de prêts financiers sans intérêts, la réalisation effective des promesses du gouvernement sur l'aide aux acteurs de l'informel, la prise de conscience sur l'existence de la maladie à coronavirus et les dangers sanitaires y afférents.

Tableau 14 : attentes du secteur informel



Source : Enquête COVID-19/CCI-BF, Avril 2020 Notre construction

Les attentes des chefs d'entreprises sont quasiment invariantes d'un secteur à un autre. Par contre quelques aspects spécifiques existent lorsque l'on considère les typologies d'activités principales :

Hôtels et restaurants : en attente de règlement de la dette intérieure publique, les hôteliers et restaurateurs souhaitent un abattement fiscal sur toute la période de la crise en vue de garder leurs effectifs salariés. De plus la réouverture des restaurants devrait être envisagée au plus tôt pour éviter les cessations d'activités.

Transports : outre la réouverture des frontières terrestres, les transporteurs souhaitent que l'Etat délègue des contrôleurs sur le terrain pour le contrôle et le suivi des mesures liées à la suspension de certaines taxes et droits de douane. De plus une harmonisation des suspensions de taxes de transport dans l'espace communautaire est fortement attendue dans le secteur.

BTP : les entreprises de BTP souhaitent l'obtention de laissez-passer pour l'exécution de leurs travaux repartis dans plusieurs localités. En outre, elles espèrent que l'Etat maintienne les investissements prévus dans le secteur de la construction et ceux malgré la crise.

Agroalimentaires : les industriels optent pour un élargissement de la tranche d'ampérage identifiée par le gouvernement dans le cadre de la prise en charge des factures d'électricité. Ainsi, inclure le secteur de la transformation agroalimentaire dans cette tranche est similaire à une subvention d'exploitation qui permettrait de maintenir le niveau des emplois et de la production. Aussi, ils souhaitent que le gouvernement prenne des initiatives pour inclure leurs productions dans les kits de dons aux populations vulnérables.

CONCLUSION

La crise sanitaire liée au covid19 s'est peu à peu transformée en une crise économique et sociale créant ainsi des incertitudes tant dans les grandes économies du nord que celles du sud.

Au Burkina Faso, les prévisions de croissance (PNDES) devront être reconsidérées pour prendre en compte les effets de court et moyens termes sur la production et la consommation nationales d'une part et d'autres part, le comportement des marchés internationaux quant à leur capacité à reprendre le flux des transactions d'avant la crise. L'évaluation des pertes contractées par les entreprises au niveau national s'établit à un montant de 685,4 milliards de F CFA depuis le début de la crise au Burkina Faso.

Malgré le relâchement progressif et « prudent » des mesures restrictives observé dans bon nombre de pays touchés y compris le Burkina Faso, l'activité économique nationale et surtout celle des entreprises peine à se relancer. Au regard des recommandations formulées dans ce rapport (section précédente) et vue le climat socio politique actuel (menaces sécuritaires, déplacements interne de population, insuffisance alimentaire dans certaines régions), il est opportun que la CCI-BF, les autres structures d'appui au secteur privé, les institutions financières et bancaires, sous l'impulsion des pouvoirs publics, anticipent des actions pour relancer les secteurs productifs de l'économie nationale. Ces actions passent inéluctablement par l'opérationnalisation des fonds d'appui au secteur privé, les prêts aux taux réduits, les subventions d'investissement et d'équipement, le soutien aux activités import-export, le règlement de la dette intérieure de l'Etat, le soutien à la consommation finale de biens et services locaux des ménages (subvention de vivres) et l'approvisionnement des caisses publiques pour soutenir la politique de relance de l'après crise.

BIBLIOGRAPHIE

African Union Commission (AUC), *Impact of the coronavirus (Covid 19) on the african Economy*, Avril 2020.

Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), *Bulletin mensuel des statistiques*, Mars 2020, publié en Avril 2020.

Banque Mondiale (BM)-Région Afrique, *Africa's Pulse : « Evaluation de l'impact économique de la Covid-19 et des réponses politiques en Afrique Subsaharienne »*, Avril 2020.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), *évaluation des impacts de la maladie à coronavirus sur des segments de l'économie burkinabè et propositions de mesures d'accompagnement*, Mars 2020.

Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso (CCI-BF), *Fichier nationale des entreprises et des regroupements d'entreprises (Fichier NERE)*, données actualisées jusqu'au 31/12/2019.

Direction Générale des Impôts (DGI) du Burkina Faso, *Fichier des contribuables*, données actualisées jusqu'au 31/12/2019.

Discours à la nation de son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des Ministres sur l'épidémie de la COVID 19. Ouagadougou, le 20 mars 2020.

Fond Monétaire International (FMI), *Perspectives économiques mondiale*, Avril 2020.

Formation, Orientation et Recherche pour la Gouvernance Economique (FORGE), *Analyse économique des effets du Covid-19 au Burkina Faso*, Avril 2020.

Organisation International du Travail (OIT), *Le COVID-19 et le monde du travail*, 7 Avril 2020.

<https://www.linternaute.com>

La tribune, le 18 mars 2020 par l'AFP, <https://www.latribune.fr/economie/international/le-prix-du-baril-de-petrole-tombe-a-son-plus-bas-niveau-depuis-18-ans-842617.html>